IIme Année. N° 5. Mai 1911.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Revue mensuelle du Mouvement moderniste.

SOMMAIRE :

Un an : 10 fr. - Le numéro : 1 franc.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Revue Mensuelle du Mouvement Moderniste.

Un an : 10 fr. — Un numéro : 1 fr.

On s'abonne : Au Bureau de la Revue et dans tous les Bureaux de Poste. Pour la France : A la librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, 62, Paris.

Direction et Administration :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège — GENÈVE

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

1911. — N° 5.

LE SCEAU DE LA CONFESSION [1]

1. Parler en ce moment de la confession auriculaire et de la violation du « sigillum » sacramentel, c'est là une question de haute actualité. On discute fort et ferme, ces jours-ci, à Rome, et le procès Verdesi semble destiné à avoir un grand retentissement dans l'histoire du catholicisme romain. Parlons-en donc, nous aussi, mais en historiens, non pas en polémistes.

2. Le sceau de la confession est-il de droit divin et n'a-t-il réellement jamais été violé, comme eut le courage de le soutenir Mgr Gibbons, de Baltimore? [2] D'autre part, la confession est-elle d'institution divine ? Voilà deux questions qui sont étroitement liées.

Disons tout de suite que, depuis le XII[e] siècle, aucun théologien n'a osé soutenir cette dernière thèse; l'institu-

[1] Je puise les renseignements suivants dans l'ouvrage du D[r] Lea, *history of the auricular confession and Indulgences in the latin church,* in three volums. Le premier volume de cet ouvrage capital vient de paraître, en italien, sous le titre : H.-C. Lea, *Storia della confessione auricolare e delle indulgence,* vol. I, Mendrisio (Suisse), *Casa editrice Cultura moderna,* 18 fr.

[2] Dans une lettre publiée le 7 février 1892 dans le *New-York Herald,* il disait de n'avoir jamais eu connaissance « of any instance under my observation, nor of any recorded en history, where the seal of the confessional has been violated. This fact can be affirmed, not oney of those priests who have remained faithful to their sacred calling, but even of those who from time to time have proved unfaithful. This inviolability may, without presumption, be regarded as an additional proof, not oney of the divine institution of the sacrament of penance, but also of the special protection of God over those who are charged with the important duty of Hearing confessions ».

tion divine de la confession est une création des derniers temps du moyen âge, le fruit du système sacramental et sacerdotal à outrance des scolastiques; les théologiens Alexandre Hales, Bonaventure et Duns Scot ont considéré la confession comme étant d'institution humaine, reconnaissant qu'elle n'a pas été instituée par le Christ, tandis qu'antérieurement, S. Raimond de Pennafort tournait la difficulté en disant que la confession était inséparable de la pénitence; Erasme, le caustique humaniste du XVI[e] siècle, soutenait ouvertement qu'il s'agissait là d'une institution purement humaine. Enfin, le Concile de Trente, en 1563, en affirmant que la confession sacramentelle était de droit divin, la déclara vérité *de fide* . Par cette définition, la discussion entre théologiens orthodoxes sur l'institution divine de la confession fut close, mais la question de savoir si le Concile de Trente avait raison, et si tous les siècles précédents avaient eu tort, resta toujours pendante.

3. Quant au « sigillum », c'était chose parfaitement inconnue à l'Eglise primitive. Par la suite, il s'agit tout uniment du secret pur et simple, confié et gardé en dehors de tout caractère sacramental.

Dans le système sacramental des scolastiques on discuta beaucoup sur ce « sigillum ». Certains théologiens en soutenaient l'origine divine, mais la plupart étaient de l'opinion contraire. Le Concile de Trente lui-même, n'osa pas déclarer que le « sigillum » faisait partie de l'essence du sacrement. Pourtant l'Eglise n'hésita pas à le déclarer d'institution divine, et les théologiens postérieurs au Concile de Trente — ils furent nombreux, trop peut-être, mais guère historiens pour la plupart — n'eurent garde d'en nier l'introduction relativement récente, une fois que les études historiques touchant les origines du christianisme eurent pro-

[1] Sess. XIV. De Poenit., can. 6. — Pour les auteurs précédemment cités, voyez : Caietani, *Tract.* XVIII. *De Confessione,* 2, 1. — Erasme, *Colloq.* — *Confabulatio Pia.* — Dominique Soto, in IV. *Sentt. Dist.* XVIII. 2, 1, art. 1.

jeté une lumière nouvelle sur le développement des institutions ecclésiastiques.

4. Est-ce que dans l'histoire de la confession on ne trouve pas d'exemples de violation du secret ? Le cardinal Gibbons l'a affirmé, ai-je dit, et l'abbé Guillois [4] après lui. On a prétendu, il est vrai, que parmi les prêtres *insermentés* de la révolution française, bien qu'ils fussent tombés dans la plus profonde abjection, aucun n'avait osé trahir le secret de la confession [5]. L'histoire nous en apporte-t-elle des preuves ? Nous allons le voir tout à l'heure.

Qu'on nous permette, tout d'abord, un raisonnement *a priori*. Est-il plausible qu'un clergé aussi corrompu que celui du moyen âge n'ait jamais abusé d'un instrument aussi formidable que celui qu'il possédait ainsi entre les mains ? Notre expérience personnelle nous répond que cela est impossible. Mais consultons ces deux sources : les théologiens et les historiens orthodoxes.

Antérieurement au canon de Latran qui imposa, pour la première fois, la confession annuelle, Alain de Lille conseille au pécheur de ne pas s'adresser aux confesseurs notoirement connus pour des traîtres. Postérieurement au canon du dit Concile (an. 1215-1216), Guillaume de Paris affirme que le pénitent n'est pas tenu de se confesser à un traître, violateur des confessions [6]. Jusqu'au XVI[e] siècle, presque tous les théologiens pensent de même. Citons le cardinal Henry de Suse, Erasme, La Croix, Barthélemy de Médine, qui parle des abus introduits en Espagne par les violateurs du « sigillum », dont plusieurs furent poursuivis par l'Inquisition, le Concile de Cambrai de 1604 et celui de Naples en 1699, S. Leonard de Port-Maurice, Lochon, Pattoni, etc. Ce qui nous force tout naturellement de conclure que les violations du secret de la confession

[1] Histoire de la Confession, p. 183.

[2] Grégoire, Histoire des confesseurs des empereurs, p. 99.

[3] Alain de Insulis, *Liber Poent.* (apud Migne, CCX. 304). — Guill. Parisiens, *De Sacr. Poenit.*, cap. 2.

étaient fort à l'ordre du jour, contrairement aux affirmations du cardinal Gibbons et de l'abbé Guillois.

5. Mais nous possédons aussi des exemples certains de violation. Il nous suffira d'en citer trois ou quatre.

Le Dominicain Beranguer, de Castel-Bisbal, évêque de Gérone, était confesseur de Jaime Ier, *el Conquistador,* roi d'Aragon. Il trahit un secret du roi, appris par la confession. La colère de celui-ci fut terrible. Il fit couper la langue du coupable et le bannit pour toujours de ses Etats[7].

En 1331, le Dominicain Jean Aubery fut emprisonné pour avoir refusé de dévoiler la confession de Robert d'Artois qui s'était mis en rebellion contre Philippe de Valois. Pressé de révéler les crimes du traître, il s'y décida dès que le grand théologien Pierre de la Palu tranquillisa sa conscience, en disant — en scolastique accompli — que les péchés seuls étaient mis à couvert par le « sigillum », et que dans l'affaire il ne s'agissait pas de divulguer les péchés, mais de reconnaître une vérité nécessaire à la justice et à la paix du royaume[8]. Mgr de Thou affirme *(Hist. Univers.* Liv. III) que le seigneur de S. Valier, père de Diane de Poitiers, était, lui, aussi, impliqué dans le complot qu'on connaît et qu'il fut trahi par son confesseur. Pasquier *(Recherches de la France,* liv. VIII, ch. 39) nous apprend que deux gentilshommes de Normandie furent également sollicités d'en faire partie, qu'ils s'y refusèrent, mais que leurs confesseurs révélèrent l'affaire à Brézé, sénéchal de Normandie.

En 1439, le pape Eugène IV dispensa du « sigillum » un cardinal, afin d'apprendre certaine chose de grande importance pour sa politique, et le théologien Prierias, qui nous le raconte, ne manque pas de louer grandement le cardinal[9].

[1] España Sagrada, XLIV, 22-27, 279-287. — Aguirre V, 194 (Concil. Ilerdens. ann. 1246. — Raynald, *Annal.* ann. 1246, n. 43-48.

[2] Guillehn Nangis. *Contin.* ann. 1331.

[3] Iumma Sylvestrina, voyez *Confessio,* III, § 2.

En 1579, un aubergiste tua son hôte et s'en confessa. Le prêtre, séduit par la récompense promise, le dénonça aux magistrats; l'inculpé n'échappa à la mort qu'en dénonçant la trahison du confesseur qui fut pendu [10]. Le même fait se répéta à Padoue en 1530 [11].

Au XVII[e] siècle, Gobat S. J. nous rapporte deux cas semblables. Un père empoisonna deux de ses fils; l'un d'entre eux mourut. Soupçonné, le criminel s'enfuit. Etant allé se confesser à un Dominicain de son pays, celui-ci le dénonça, et le coupable fut exécuté. Ailleurs, une femme, poursuivie par la justice, se défendait énergiquement d'avoir commis le crime dont on l'accusait. Un dominicain l'ayant visitée dans sa prison, la misérable s'y confessa et mourut sur l'échafaud [12].

6. Mais à quoi bon continuer un tel exposé. N'avons-nous pas été cent fois témoins de faits semblables dans notre expérience quotidienne de prêtres ? Je connais plusieurs cas et je pourrais citer bien des noms, s'il ne s'agissait non seulement de pauvres prêtres, mais encore de crimes que nieraient systématiquement l'autorité ecclésiastique pour éviter le scandale. Un jour viendra, pourtant, où les façons d'agir de l'Eglise romaine seront désavouées, grâce aux progrès de la civilisation et de la culture moderne; le jour viendra où toutes les âmes s'adresseront directement à Dieu sans l'intermédiaire d'aucun prêtre. Alors, ce qui aujourd'hui paraît hérésie sera orthodoxie, et les modernistes d'à présent seront alors, peut-être, des conservateurs, selon la loi fatale de l'histoire.

Mendrisio (Suisse), mai 1911.

Prof. D. Battaini.
Directeur de la *Cultura Moderna*.

[1] Clericali, *De Poenit-Decis*. XLIX, n. 19.
[2] Lengles Du Frenoy, *Traité du secret confessionnel*, p. 108.
[3] Gobat, *Alphab. Confessor*. n. 778-9.

LA COMMUNION DES AMES

Un des traits qui différencient le plus nettement le catholicisme du protestantisme, c'est la prépondérance donnée par le premier à l'élément social, par le second à l'élément individuel de la religion. Or s'il est vrai que la religion soit avant tout affaire personnelle, dans le sens que l'individu ne peut être extérieurement contraint à exprimer son émotion religieuse par des formes et des symboles déterminés, il semble tout aussi évident que le sentiment religieux lui-même soit, de sa nature, social, rayonnant, « universaliste », qu'il ne peut se réduire à une égoïste et stérile sanctification, qu'il ne se tient véritablement qu'où se rencontre aussi le dévouement, l'abnégation, le sacrifice, la fraternité et l'amour. D'autre part, si individuelle que soit une conception religieuse, elle n'en est pas moins reliée par mille provins enlaçants, mille fils tenaces aux préoccupations spirituelles de l'entourage et aux croyances ancestrales. Voilà pourquoi le pasteur Paul Gay, déplorant, dans la seconde partie d'une fort judicieuse brochure, le manque d'une tradition religieuse vivante au sein du protestantisme, s'efforce de suggérer les moyens d'en forger une [1]. L'auteur saisit cette occasion pour critiquer les conceptions que les modernistes se font de la vérité religieuse collective dans son essence. Nous allons, à notre tour, apprécier brièvement cette critique et la théorie personnelle de M. Gay.

Malgré sa prétention fondamentale, dit en substance l'auteur, le catholicisme ne réussit point à sauvegarder véritablement le trésor de la tradition religieuse, et ceci par le seul fait qu'il accueillit trop facilement les expériences

[1] A propos du Fidéisme et du Modernisme. *Les Vérités religieuses vivantes*. Chez l'auteur, à St-André de Valborgne (Gard). Prix : 1 fr. 25.

religieuses successives des premiers siècles. Le développement originel des données primitives de la révélation serait en effet de nature à briser toute communion « entre les âmes des premières générations chrétiennes et les âmes des grands siècles catholiques postérieurs », de manière que « plus le catholicisme vieillit et plus il perd de la communion avec le Christ galiléen et ses disciples immédiats ». « On peut donc taxer le modernisme, et avec lui tout le catholicisme romain, de ne pas assurer la continuité des esprits dans la foi, d'être beaucoup plus en apparence qu'en réalité un universalisme spirituel et de compromettre la solidarité foncière des âmes dans ses variations insensibles et continues des croyances ». Ces paroles vous incitent à faire tout d'abord une distinction d'une haute portée. Si les croyances *nouvelles* du catholicisme sont indépendantes et absolument autonomes de celles qui les ont précédées, certes, nous sommes forcés d'admettre la solution de continuité dans notre tradition religieuese. Mais si les croyances *nouvelles* ne sont que l'aboutissement obligé des anciennes, si elles ne sont, au fond, que l'expression différente d'un même besoin spirituel, mais autrement ressenti, si elles résultent de la nécessité de mettre sa propre foi en harmonie avec une pensée plus évoluée, peut-on, en vérité, parler de brisement ? Nous admettons, sans doute, l'évolution des dogmes, mais depuis quand les formules théologiques sont-elles toute la religion ? Or, ces formules théologiques se retrouvent même dans les évangiles; va-t-on les imposer comme l'expression unique et définitive de toutes les âmes qui rêvent la réalisation du royaume de Dieu ? Ce qui ne doit pas varier, c'est bien autre chose, c'est le sentiment qui animait Jésus et qu'il a communiqué à ceux qui véritablement le suivent. C'est la soif de justice et la flamme d'amour et non les expressions cadu-

[1] Il est assez curieux de voir des protestants reprocher à l'Eglise catholique un esprit d'adaptation outré, tandis que nous nous plaignons justement du contraire!

ques de ce même sentiment, pas plus que la vision apocalyptique de la venue du Messie ou la conception paulinienne de la rédemption!

Or, ce sentiment, enseveli dans les sillons du cœur humain, est semblable au germe qui meurt pour former la moisson du lendemain.

Nier d'emblée que les idées nouvelles du catholicisme soient « des accroissements dont aucune origine n'est découvrable dans l'Evangile », c'est dire que l'opulente frondaison des branchages n'est pas visible dans la semence et que, par conséquent, elle est bâtarde. L'unification se fait par la même sève qui nourrit la graine, le tronc et les feuilles, par la force vitale qui les développe, non par l'identité des parties organiques de l'arbre. De façon identique toutes les croyances nouvelles du catholicisme sont légitimes quand elles sont issues de la même poussée de l'esprit chrétien et non pas quand elles sont « des transpositions d'une réalité identique et fondamentale ». Qui dit transposition dit équivalence organique. Or rien n'autorise à juger l'accroissement comme une abolition de l'essence même de la réalité. L'expérience de la vie semble prouver le contraire. Accroissement n'est pas synonyme de superfétation ou d'incrustation extérieure, il s'agit là, au contraire, du travail viual intérieur, de l'être. La réalité qui s'accroît, c'est la réalité qui vit et qui s'affirme à chaque étape de son évolution. Ici l'individu est, en même temps, cause et effet, aboutissement d'un travail antérieur et instrument de développement ultérieur. Il ne peut juger de la bonté des croyances traditionnelles qu'en les vivant, c'est-à-dire en demeurant en parfaite communion avec le passé tout en s'adaptant à l'heure présente. Il peut arriver que dans l'héritage paternel certaines pièces se trouvent démonétisées, c'est dans le commerce journalier qu'il s'en apercevra. Ainsi, il existe dans la tradition des données légitimes, car elles se sont constituées par accroissement, il y en a d'illégitimes et qui résultent d'une dégénérescence.

Le triage se fait au feu de la vie. Une communion qui suppose un choix antérieur à toute expérience, dans les données traditionnelles, n'est pas une communion réelle.

La solidarité se manifeste dans le mal non moins que dans le bien. C'est là l'origine du dogme du péché originel. Après avoir accepté tout le patrimoine, on en prendra ce qui nous convient, et ce qui est utile à l'un, peut ne point servir à l'autre. L'expérience personnelle et non un raisonnement *a priori* doit présider à ce choix. C'est ainsi qu'on conciliera les exigences de l'individu avec celles de l'esprit collectif.

La transposition d'une réalité unique est une fonction toute personnelle, même quand elle n'est pas intellectuelle. Repenser l'Evangile, tel qu'il a été annoncé par Jésus et les apôtres, c'est faire œuvre d'historien non de croyant. C'est au savant à déterminer le sens historique d'un symbole, l'homme religieux doit le vivre, et ne peut le vivre autrement qu'à travers le prisme de son âme et de son esprit. L'essence du christianisme du Dr Harnack est erronée si nous l'étudions au point de vue purement historique, elle est légitime si nous la considérons comme une transposition morale et religieuse des données évangéliques. Mais les transpositions de ce genre sont toujours personnelles et autonomes, elles ne peuvent servir à la communion des âmes. Pour être spirituellement solidaires, il ne suffit pas de rester les yeux fixés sur la même étoile, il faut encore en voir la lumière se refléter dans tous les yeux. La communion se réalise de sujet à sujet et non par la vision d'un objet identique. Le véritable véhicule de solidarité, c'est l'acte de donner et de recevoir, non point celui d'acheter ses provisions chez le même fournisseur. Un fils peut ne guère ressembler à son père et pourtant se sentir plus intimement attaché à lui que s'il était formé à son image. L'élément émotif qui détermine le contact spirituel des âmes n'est pas toujours le plus raisonnable ni même le plus pur. Mais il est perfectible et, par consé-

quent, digne d'être accepté. Le développement d'un être ou d'une idée ne va pas sans risques, sans nombre d'accidents, de déviations, d'égarements. La vie des peuples, comme celle des individus, n'est une qu'à la condition de vivre ensemble le bien et le mal, la vérité comme l'erreur nécessaire, la joie comme l'inévitable souffrance.

D'après M. Gay, il faut entendre, par tradition vivante, « l'existence de certaines idées-forces, simples et intuitives, que les génies religieux catholiques ou protestants ont eu en commun à travers les siècles, par lesquels ils ont communié, comme les âmes des fidèles et des masses communiaient inconsciemment dans l'âme de ces génies ». Nous avouons avoir bien de la peine à concevoir une tradition *vivante* qui se réduit à un *minimum* d'idées-forces, et se résume dans l'accord indépendant d'une élite et dans l'*inconsciente* solidarité des masses!

Une élite ne peut représenter la multitude que dans la mesure où elle communie avec celle-ci; loin de former la tradition *vivante,* elle ne fait que la supposer. Elle peut l'enrichir, mais à condition que ses expériences deviennent celles de la foule. Les « idées-forces » n'ont pas de valeur en tant que « transpositions d'une réalité identique », mais en tant que sources de vie, non pour ce qu'elles *représentent* mais pour ce qu'elles *créent*. Leur pierre de touche est dans l'expérience, et par conséquent la *réussite*. C'est donc à tort que l'auteur fait au modernisme un grief de cette affirmation, à savoir que la tradition vivante est faite de vérités *réussies;* car si ces vérités ont réussi c'est qu'elles étaient viables pour les âmes qui les ont vécues. C'est peut-être du pragmatisme, mais c'est tout aussi bien de l'histoire! Les nations latines, comme la France ou l'Espagne, se sont formées par la prépondérance d'un élément ethnique qui a *réussi,* et qui établit aujourd'hui encore une communion de goûts et d'idées plus intime entre l'Italien et le Français qu'entre le Français et l'Allemand.

Quand on dit vérité collective, on n'entend point par là

une vérité qui a été professée par plusieurs individus, fussent-ils des hommes de génie, mais bien une vérité vécue par une multitude entière, tout le long de l'échelle sociale.

« Les Adolphe Monod, — dit notre auteur — les Bersier, les Coillard se récrieraient probablement s'ils vivaient encore, et si on leur disait que leurs certitudes ne venaient pas que du message messianique et apostolique, mais la ligne indirecte de tous leurs prédécesseurs chrétiens a autant agi sur leur croyance que le contact direct avec la chrétienté primitive par leur étude du Nouveau Testament. » En réalité il n'y a pas de contact immédiat et direct, car on ne peut étudier l'Evangile qu'avec les préoccupations spéciales et la mentalité particulière de son époque. M. Gay établit dès lors une liste des idées-forces professées au cours des temps par les différents génies religieux et en fait le chaînon vivant de la tradition. Il faut bien l'avouer, cette liste ne possède qu'une valeur purement théorique, du moment qu'il s'agit d'idées qui ont épuisé leur efficacité à la suite des siècles. Certes, elles furent précieuses, parce qu'utiles à un moment donné, mais leur expression symbolique peut ne plus convenir aux nouvelles exigences de l'esprit et, partant, elles ne constituent plus des *idées-forces*. L'erreur fondamentale consiste en ceci qu'on prend comme symbole de la vie religieuse une représentation idéologique nécessairement caduque, et qu'on la considère comme définitive, au lieu de la concevoir comme un moyen d'expression de la vie en évolution. En outre, ces idées-forces qui triomphent « par le moyen de la raison sereine » sont plutôt des principes abstraits que des énergies émotives. Cette conception intellectualiste et rationaliste de la vérité religieuse est destructive de toute véritable communion. M. Gay institue un parallélisme entre l'objectivité scientifique (d'après la conception de M. Poincaré) et l'objectivité religieuse, et il conclut que « l'accord des esprits est l'essence même de l'objectivité religieuse ». Tout en faisant des réserves sur le terme d' « objectivité reli-

gieuse », nous concevons que l'accord des esprits pourrait en être la manifestation, mais non qu'il puisse en former l' « essence même ». Cette tendance à *minimiser* la vérité et à *rationaliser* la religion qui est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus spontané, de plus varié, de plus souple et de plus «évolutif », nous semble particulièrement néfaste. Pourquoi des langages divers ne pourraient-ils être employés à exprimer le même besoin ? Et pourquoi le *folklore* commun d'un peuple ne serait-il pas aussi riche en éléments fusionnistes que les spéculations de ses philosophes ? Des génies religieux, comme Pascal, ont-ils eu plus d'influence spirituelle sur les masses que d'humbles curés de campagne ? Connaissons-nous les noms de tous les génies religieux ? de ceux qui ont beaucoup travaillé et n'ont rien écrit ?

Etendre « l'universalisme chrétien aux âmes de valeur de toutes les confessions », ce sont là de belles paroles, mais impuissantes à créer une véritable communion entre les membres des diverses confessions. Pour jouir d'une tradition domestique, il faut appartenir à une famille. L'idéal serait de réunir tous les protestants et tous les catholiques en une seule Eglise; de les faire participer aux mêmes luttes et aux mêmes triomphes, vivre les mêmes joies et les mêmes souffrances. Ainsi que dans une forêt luxuriante qui abriterait des peuples d'oiseaux, l'Eglise aurait place pour tous ses fils, les actifs comme les contemplatifs, et les cathédrales sévères d'Allemagne, comme les luxueuses basiliques romaines, serviraient à des hommes unis par un même idéal; toutes les sciences et tous les arts y seraient cultivés et tous pourraient y joindre leurs efforts pour le progrès du genre humain.

L'attitude de Rome ne permet point, hélas, de réaliser un pareil idéal; on aurait tort, cependant, de considérer l'autocratie vaticane comme le développement normal de l'autorité religieuse. Le principe d'autorité a été, et est encore, un facteur puissant de la communion des âmes,

mais la forme matérielle qu'il revêt est relative aux besoins de la communauté. Le rôle légitime de l'autorité est d'apprendre la liberté. La tutelle d'une mère n'est nécessaire à l'enfant qu'aussi longtemps qu'il ne sait se conduire tout seul. La véritable autorité doit être un service, non une domination. Les classes dirigeantes oublient ce précepte de l'Evangile, surtout au moment où les besoins des sujets ne justifient plus leurs prétentions. Elles deviennent alors jalouses de leurs privilèges antiques, soupçonneuses de tout élan nouveau, se servant de l'anathème comme d'une liturgie habituelle. Ce sont là les convulsions d'une crise qui ne saurait durer encore longtemps.

A. D'ESTIENNE.

DE LA PHILOSOPHIE A LA RELIGION

(Suite et fin.)

Déjà Kant avait condamné l'usage transcendant de la raison, mais c'était pour supprimer toute science métaphysique. Sa critique est encore toute pénétrée d'intellectualisme, et elle n'atteint vraiment que le dogmatisme rationaliste qui l'a précédée. Elle consacre la faillite des métaphysiques intellectualistes. Mais le subjectivisme kantien méconnaît la durée concrète, en faisant du temps une forme *à priori*, comme si la succession pouvait être donnée simultanément, et il confond ainsi le temps avec l'espace [3]. Il ne rend pas compte non plus de la perception extérieure qu'il rend étrange et mystérieure [4]. C'est un point de vue de génie, mais qui doit être dépassé. Pour atteindre une connaissance métaphysique, sans symboles, il faut se placer d'emblée dans l'Absolu. Or, si l'intelligence nous place

[1] BERGSON, *Données immédiates*, pp. 178-184. — LE ROY, *Revue de métaphysique*, 1899, pp. 410-415.
[2] BERGSON, *Matière et mémoire*, chap. I.

dans la matière inerte, l'instinct par sa nature nous fait pénétrer le secret de la vie, puisque c'est par la vie que l'être instinctif agit sur son milieu [5]. Et, heureusement, toute une pénombre entoure, dans la conscience, le noyau lumineux de la pensée, et cette pénombre est constituée par les puissances complémentaires de l'entendement, souvenirs de notre humble origine [6]. Par cet instinct, qui est en nous, nous voyons dans la vie un courant de conscience lancé dans la matière [7]. C'est alors l'intuition, cette sympathie intellectuelle, qui n'est autre chose qu'un instinct désintéressé qui nous place au sein de la conscience. Et le moi qui nous apparaît dépasse les catégories de l'entendement et transcende nos concepts : c'est un perpétuel écoulement, un devenir incessant et inexprimable. C'est la durée concrète et vivante, méconnue par l'intellectualisme [8]. Et dans cette durée même du moi mouvant, se révèle à nous une Réalité supérieure qui nous est plus intérieure que nous-mêmes. C'est l'intuition de Dieu, d'une Eternité mouvante et vivante, agissante et libre [1], qui dépasse infiniment notre intelligence, qui ne peut être connue par la dialectique, ni conçue, ni représentée, ni comprise, mais qui peut être vécue et aimée, et que l'amour peut connaître [2]. « N'est-il pas tout à fait possible qu'il existe un mode d'existence qui transcende l'intelligence et la volonté, autant que celles-ci

[1] Bergson, *L'Evolution créatrive,* chap. III.
[2] Bergson, *L'Evolution créatrice,* p. v.
[3] Bergson, *L'Evolution créatrice,* chap. III.
[4] Bergson, *Introduction à la métaphysique* et *Données immédiates,* chap. I et II.
[5] Bergson, *Introduction à la métaphysique,* et *L'Evolution créatrice,* p. 323. — Cf. Le Roy, *Revue de métaphysique,* mai 1907. Nul n'a montré, mieux que Le Roy en cet article, comment se pose le Problème de Dieu. Voir également, sur tout ce qui concerne l'intellectualisme et l'intuition, Id., *Ibid.*, années 1899, 1900, 1901 et 1907. — Qu'on remarque que l'écueil du scepticisme est évité par l'intuition, connaissance immédiate et simple, qui est à elle-même sa propre justification.
[6] Pascal, *Pensées,* Edition Brunschvicg, §§ 277-278. — C'est pourquoi aucun argument ne saurait prouver l'inexistence de Dieu.

transcendent le mouvement mécanique ? [3] » Or cet être vit en nous, confondu avec le Bien vers lequel il nous oriente, et c'est de lui que nous avons conscience de tenir tout ce qui fait le prix de notre vie. Nous avons ainsi trois expériences : l'expérience du monde matériel, l'expérience du moi et l'expérience du transcendant. Si l'expérience du monde physique est celle des trois qui s'impose le plus à nous, c'est que l'intelligence et la matière sont adaptées l'une à l'autre, et que l'esprit, poussé par la tendance intellectualiste, applique à tout objet ces cadres, créés par la pensée, qui lui sont les plus naturels et les plus commodes. La matière est plus utilisable dans la pratique, et c'est sous la forme de l'inorganique solide que l'intelligence se représente n'importe quoi. C'est donc tout naturellement que nous atteignons la matière, et il nous faut en atteindre au moins la partie qui intéresse directement notre action, sous peine de mort, puisque notre organisme n'a pas d'autre moyen de se développer dans son milieu. Il faut au contraire un effort pénible et difficile pour dégager l'expérience du moi et celle du surnaturel, de la conscience réfléchie qui les dénature. L'influence de l'éducation, qui développe en nous l'intelligence au détriment de l'intuition, s'ajoute à celle de notre nature proprement intellectuelle, pour rendre très malaisée cette vue directe de l'esprit [4]. C'est pourquoi, bien que l'expérience religieuse [5] soit tout aussi véritable que l'expérience physique elle s'impose à nous avec beaucoup moins de brutalité et de force contraignante. Sans doute elle est plus nécessaire encore que la perception extérieure : mais, de même que nous ne percevons dans les corps extérieurs que l'utilisable, nous sommes presque incapables d'atteindre vraiment le Divin, qui n'in-

[1] Herbert Spencer, *Premiers principes*.
[2] Le Roy, *Revue de métaphysique*, 1907, p. 129-130.
[3] Je n'ai pas à m'occuper ici particulièrement de l'expérience du Moi. Parmi ceux qui ont eu très profondément cette intuition, il faut citer Maine de Biran, Ravaisson, Bergson.

téresse pas directement notre vie organique et corporelle. Il en résulte que l'expérience religieuse est beaucoup plus difficile à faire correctement que l'expérience matérielle. Non seulement l'équation personnelle y prend une très grande part, mais de longs siècles d'hérédité, l'éducation et l'habitude ont étouffé en nous la puissance d'intuition, et, par une illusion toute naturelle, nous inclinent à identifier la pensée et la spéculation. Alors l'entendement, la conscience réfléchie altèrent l'intuition du Divin, qui risque d'être vu à travers un prisme déformateur. L'effort mystique, qui doit nous mettre en contact avec la Réalité supérieure qui dilate notre âme, se trouve contrecarré et dévié par le préjugé intellectualiste. — On voit quelle est la nécessité de réagir contre cette mortelle illusion. Car ce qui est en péril, c'est ce que nous avons de meilleur en nous, c'est la source de la vie morale, ce qui permet à l'homme de sortir de l'utilitarisme inhérent à sa nature, et de dépasser le point de vue étroit de l'égoïsme. Ainsi, « semblable au sens musical ou à tout autre sens artistique d'ordre spirituel, le sens religieux nécessite l'influence éducatrice d'une société permanente très étendue pour son développement et ses progrès » [1]. Livré à lui seul, le croyant voit le Surnaturel et le Divin suivant sa nature spéciale, et ne pourra que le déformer. De là les variétés de l'expérience religieuse, les oppositions et par conséquent les erreurs, les extravagances et les perversions de la religiosité, produit de l'individualisme et du libre examen.

Mais philosophie et religion ne sont pas identiques, et il est deux façons complémentaires de conjurer le danger. Le métaphysicien, — préoccupé de la spéculation pure et désintéressée, complètement dégagée de tout autre élément, même moral, — apportera sa collaboration à la philosophie par l'expression de sa propre expérience de l'Absolu. A me-

[1] George TYRRELL, *Lettre à un professeur d'anthropologie*, traduction française, Nourry, p. 64.

sure que les expériences deviendront plus nombreuses, la métaphysique sera plus proche d'une vue universelle de la Réalité. Ainsi, elle procédera, comme les autres sciences, par approximations successives; elle sera œuvre collective, objective, perfectible, et, pour tout dire, *positive* [2]. — Tel n'est pas le but de la religion. Son rôle est de promouvoir l'activité morale et de lui donner un soutien par la nourriture octroyée à l'âme et destinée à apaiser sa faim religieuse. Or, l'action morale est une nécessité toujours imminente et la solution du problème n'en saurait être différée [3]. Et la vie religieuse est liée à la vie morale qui y trouve sa source, sa force et son attrait. Et la soif mystique du Divin, le besoin de cette vie surhumaine qui nous fait, déjà dès ce monde, *consortes Dei,* postule un développement de l'intuition vivante du Surnaturel et un enrichissement de l'expérience religieuse. Pour éviter les déviations et les erreurs individuelles, pour faciliter la vie divine de l'homme et la rendre pleine et complète, pour atteindre le *maximum* d'action spirituelle : il faut que l'individu s'insère dans une Société destinée à organiser l'expérience religieuse, à promouvoir la moralité et la justice sociale [1]. Bon gré mal gré, nous voilà amenés au collectivisme religieux qui seul satisfait les exigences les plus élevées de la conscience. — L'expérience religieuse sera donc tout aussi collective que

[1] Bergson, *Introduction à la métaphysique* et *L'Evolution créatrice,* p. 209.

[2] Maurice Blondel, *L'Action,* Alcan, pp. viii-xi. — On pourrait me faire le reproche suivant : « Vous répudiez l'usage transcendant de l'intelligence, parce qu'elle est adaptée à l'action, et pourtant ce qui vous intéresse dans l'expérience religieuse, c'est surtout ce qui est relatif à l'action. » — Mais, dans le premier cas, il s'agit d'action pratique et utilitaire au sens étroit du mot. Dans le second cas, c'est « la vie totale de l'esprit dans la richesse concrète, vie qui implique évidemment tout le spectre rationnel, mais qui le déborde aussi. » (Le Roy, *Bulletin de la Société française de philosophie,* 26 février 1903). C'est dans cette action que nous prenons conscience de notre rapport avec le Divin.

[3] Le Roy, *Bullet. de la Soc. franç. de Philos.*, 30 janv. 1902, et *Revue de métaphysique,* 1901, p. 325.

l'expérience physique, mais elle aura besoin, nous l'avons vu, d'être organisée à cet effet. Mais quelques explications sont nécessaires. — Dieu n'est pas l'objet unique et défini de l'expérience religieuse [2], dont l'objet, tout à fait inexprimable, pourrait être désigné par les termes de *Surnaturel, Transcendant* ou *Divin,* qui sont plus indéterminés et plus compréhensifs. L'expérience religieuse est le contact avec une Réalité supérieure qui est, chez l'homme, source de vie désintéressée, qui l'aident à prendre conscience de son devoir et à l'accomplir. « Elle consiste en une impulsion permanente, qu'elle soit suivie ou réfrénée, vres une Fin non percevable, qui est universelle, impulsion qui est non seulement distincte mais souvent contraire aux impulsions et intérêts de l'individu considéré en soi [3]. » Cette expérience, dont le terme paraît être l'évanouissement du moi dans l'apothéose, comporte un nombre infini de variétés et d'aspects. L'expérience personnelle sera le point de départ et la condition de l'expérience collective, mais il y a plus dans l'expérience collective que dans la somme des expériences individuelles. La Société Religieuse n'est pas une simple addition de croyants, c'est un organisme vivant dont les individus sont les cellules. Chaque fidèle contribue à enrichir le trésor commun, mais l'existence de l'Eglise apporte un fait nouveau, *social* [4]. Les âmes individuelles en constituent la subconscience et c'est en elles que s'élabore la vérité religieuse, vérité purement vécue et encore obscure : c'est l'*Ecclesia discens.* Une Autorité constituée dans l'Eglise dirige et surveille ce *processus* secret, et surtout le rend conscient de soi, à mesure que les

[1] A moins que l'on appelle *Dieu* toute la Réalité surnaturelle complexe dont les dogmes divers sont les expressions intellectuelles et symboliques.

[2] Tyrrell, *Mercure de France*, juin 1907 (tome LXVII), p. 435. — Cf. Buonaiuti, *Ibid.* p. 258.

[3] Ce n'est qu'un cas particulier des lois sociologiques établies par Durkheim.

circonstances s'en présentent [5] : c'est l'*Ecclesia docens*. Son rôle est de passer de l'obscur au clair et de l'implicite vécu à l'explicite formulé [6]. Ainsi la foi précède les dogmes, et c'est de cette foi, qui les précède, que les dogmes tirent leur valeur. « C'est parmi les simples fidèles, humbles autant que savants, que se prépare, dans le combat incessant du christianisme avec les idées contemporaines où il baigne, tout le progrès religieux [1]. » Le dogme a donc son origine et sa garantie de vérité dans la conscience religieuse collective des fidèles [2]. Mais ce que la formule exprime étant par essence inexprimable, la formule reste toujours en deçà de son objet. Ce qui est une vérité c'est la Réalité, transcendante aux formules, que la formule exprime et nous permet d'atteindre, la formule elle-même n'est pas vraie [3]. Mais le dogme est aussi nécessaire à la vie religieuse que le langage à la pensée [4] : c'est la condition d'une communion entre les âmes. De l'imperfection inévitable du langage ou du dogme on ne peut conclure à leur suppression. Sans le dogme nous demeurons dans un perpétuel *solipsisme*, la vie religieuse sera pauvre, incomplète, subjective; et la religion personnelle elle-même perdra son indispensable support. Si le dogme nous paraît absurde, c'est d'abord que la formule dogmatique est inexacte en effet, bien qu'elle exprime symboliquement une Réalité véritable, c'est aussi parce que la Réalité exprimée dépasse les formes de notre

[1] Tyrrell, *Suis-je catholique?* Nourry, pp. 23-24.

[2] Le Roy, *Dogme et critique*, Blond, p. 284. — Cf. Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, 4e édition, chez l'Auteur, p. 200-201. — Tyrrell, *Lettre à un professeur*, pp. 66-68, et *Le Christianisme à la croisée des chemins*, Nourry.

[3] Dimnet, *La Pensée catholique en Angleterre*, p. xxx. Cf. *Le Programme des Modernistes*, traduction française, Nourry, pp. 131-134.

[4] Wilbois, *Revue de métaphysique*, juillet 1907. Cf. Loisy, *L'Evangile et l'Eglise* (4e éd.), chap. V; Le Roy, *Dogme et critique*, p. 327 note? Tyrrell, *Suis-je catholique?* pp. 174-175 sqq.

[5] Tyrrell, *Suis-je catholique?*, pp. 151 et 190-194.

[6] Le Roy, *Dogme et critique*, p. 282. — Cf. Blondel, *L'Action*, pp. 412-413.

entendement[1]. La conscience individuelle doit donc vivre la foi commune. A cet effet elle se place en présence du dogme et se met dans l'attitude qu'il implique. « Les dogmes ne sont pas seulement des formules énigmatiques et ténébreuses que Dieu promulguerait au nom de toute-puissance pour mater l'orgueil de notre esprit. Ils ont un sens moral et pratique; ils ont un sens vital plus ou moins accessible pour nous, selon le degré de spiritualité où nous en sommes[2]. » Alors, à mesure que l'âme religieuse épuise l'inexhaustible fécondité de la formule, elle la dépasse encore et vit d'une vie religieuse enrichie, développée, pleine et féconde ; ce qui nous donne le sentiment de l'humaine solidarité. Car on ne peut pratiquer seul la vie intérieure, et cette foi que nous vivons, ce sont nos frères qui l'ont élaborée, ce sont tous les saints et les mystiques qui nous ont précédés; et nous participons à la vie sacrée de toutes les âmes divines. Nous-mêmes nous sommes les artisans des dogmes à venir[3]. La plénitude de la vie religieuse se trouve alors dans le catholicisme, où « la religiosité qui vibre dans l'âme de chacun se multiplie par la solidarité et se manifeste dans une forme collective[4]. » C'est pourquoi tout schisme volontaire est une méprise « parce qu'il y avait presque dans chaque schisme des éléments de bonté et de vérité qui étaient ainsi dissipés et perdus pour

[1] « Le dogme est le symbole de la foi » (Le Roy, *Dogme et Critique*, p. 255). Et comme le dit excellemment Fonsegrive (*Catholicisme et Libre-Pensée*, Bloud, p. [illegible]) : « Les réalités signifiées par les formules dépassent infiniment tout ce que peut concevoir notre intelligence. Or, c'est à ces réalités que nous adhérons par la foi, notre foi n'est donc pas arrêtée ou limitée par des concepts, elle va plus loin que nos idées. » Les mêmes remarques sont admirablement développées par Tyrrell, *Lettre à un professeur d'anthropologie*.

[2] Laberthonnière, *Essais de philosophie religieuse*, Lethielleux, p. 272.

[3] Tyrrell, *Lettre*, p. 32-33, et *Suis-je catholique?*, p. 48. — Le Roy, *Dogme et critique*, pp. 336-337 et 351-355. — Fonsegrive, *Le Catholicisme et la religion de l'esprit*, Bloud, pp. 31-36.

[4] Buonaiuti, *Mercure de France*, 1907, tome LXVII, p. 385.

l'Eglise[2] ». Et isolés ces éléments sont impuissants, alors qu'ils eussent été féconds à l'intérieur de l'organisme catholique. Au contraire, l'apport à l'Eglise d'une âme nouvelle enrichit la collectivité tout entière : si tous les hommes étaient catholiques, les dogmes exprimeraient la foi intégrale et totale de l'humanité.

Ainsi la Philosophie nous a conduit à une conception religieuse qui exclut à la fois le Médiévalisme autoritaire et le Protestantisme individualiste[3]. Le Médiévalisme, contredisant la Tradition authentique, supprime l'*Ecclesia discens* : le dogme perd alors toute base et toute garantie de vérité, il n'est plus qu'une vaine formule et la religion se réduit à un psittacisme sacré. Le Protestantisme méconnaît les besoins de l'âme religieuse collective et supprime le support véritable de la foi. Essentiellement instable, il oscille entre un Catholicisme incomplet et l'individualisme indépendant. Mais « l'individualisme religieux est contradiction dans les termes, la religion étant chose essentiellement sociale[4] ». Si l'on ne veut pas se contenter de mots et de rêves, la religion de l'esprit « n'existe que pour l'insertion dans une société effective et dans une tradition durable[5] ». La vérité religieuse réside dans le Collectivisme religieux réalisé par l'Eglise catholique. Mais il ne faut pas confondre l'Eglise vivante avec l'Eglise officielle. Sans doute, il serait chimérique et contradictoire d'abandonner celle-ci pour trouver celle-là : c'est au sein même de la Société catholique qu'il faut combattre le césarisme spirituel. Mais c'est avec vigueur et hardiesse que nous menons le combat contre l'autoritarisme théologique, et ce serait

[2] Tyrrell, *Lettre à un professeur*, p. 64. — Cf. Loisy, *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, nov.-déc. 1910.

[3] L'individualisme est plutôt une limite du Protestantisme. Il en constitue la forme parfaite et achevée. Le Protestantisme biblique ne tient pas devant l'histoire, comme l'ont montré Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, et Tyrrell, *Le Christianisme à la croisée des chemins*.

[4] Le Roy, *Dogme et critique*, p. 382.

trahir la cause que d'abandonner notre Eglise. Peut-être un jour, à la suite de nos efforts, verra-t-on se réaliser vraiment dans l'Eglise les caractères de *sainteté* et de *catholicité*.

Lille. Pierre COUISSIN.

LA FOI SALUTAIRE

(Essai inédit.)

« Ta foi t'a sauvé », et non pas moi, ou du moins pas moi dans le sens généralement admis, c'est-à-dire grâce à quelque émanation physique du corps à corps, par mes vêtements que vous avez touchés! — On ne trouve, évidemment, dans l'Evangile, qu'une ou deux allusions aux cas qui, cependant, constituent le plus grand nombre, dans lesquels notre Sauveur n'arriva point à guérir ceux qui lui étaient amenés, et cela précisément parce que ce n'était pas sa volonté mais leur foi qui était l'agent curatif. « Celui qui nous a fait sans notre volonté, ne peut pas nous sauver sans notre volonté. » Si cette chose est vraie pour l'âme, n'est-elle pas aussi réelle pour le corps, tout au moins pour ce qui regarde sa guérison surnaturelle ? Dans les deux cas nous devons *nous sauver nous-mêmes* au moyen de notre foi; nous devons être spirituellement actifs et indépendants et non passifs et serviles. Et si une telle foi constitue en elle-même la grâce de Dieu, le libre don qu'il nous octroie, cette grâce, cependant, contribue à développer nos forces, non en diminuant nos difficultés, mais en excitant notre courage et notre volonté, non en nous rendant, grâce à l'aumône, des paresseux et des quémandeurs, mais en nous fournissant les moyens de nous suffire à nous-mêmes et de subvenir à nos besoins. Certes, notre Seigneur, quand il allait par le monde en faisant du bien, établissait, entre l'âme et le corps, bien moins de distinction que nous ne

le faisons avec notre longue tradition de dualisme absolu. En ces temps-là le dualisme n'était qu'une spéculation vague et comparativement récente. On tenait pour certain que si les justes ressuscitaient comme il est dit, ce serait bien dans leur corps. Les ombres du sheol ne vivaient point dans le sens propre du mot, elles n'étaient douées que d'un semblant de vie. Par conséquent on n'établissait guère de spécification entre les maux de l'âme et ceux du corps. Tous, dérivaient de quelque manière de l'esprit du mal ou du péché : Ou cet homme-là avait péché, ou bien ses parents, ses ancêtres, ou encore Adam! Guérir un homme, c'était « détruire l'ouvrage du malin », délivrer le corps et l'âme de sa « domination ». Par conséquent la foi était la médication en même temps du corps et de l'âme; c'est grâce à sa foi que les péchés du paralytique lui sont remis, c'est elle qui lui permet de prendre son lit et de s'en aller. Une part de vérité se trouve sans doute dans ce qu'on a appelé la « science chrétienne »! L'harmonie de l'âme et du corps, par rapport à la santé et à la maladie, ressemble à celle qui existe entre la prospérité spirituelle et la temporelle, entre la vertu et le bonheur; c'est quelque chose qui, nous le sentons, doit exister mais qui n'est pas; il s'agit là de cet état idéal de choses, but de toutes les créatures gémissantes et travaillées. Il faut que nous admettions, sous peine de pessimisme, que déjà cette conciliation commence à se réaliser, que, dans les conditions et tendances actuelles de la vie, il y a sujet de concevoir certaines espérances qui nous autorisent à croire en l'avenir. Il est indiscutable que, tout compte fait, le vice conduit à la misère physique lors même qu'il ne nous soit pas clairement démontré que l'honnêteté est préférable. De même il y a des vices et des dispositions morales qui ruinent le corps, qui impriment leurs stigmates sur le visage, qui s'inscrivent dans le geste, percent dans la voix, dans le maintien, dans la démarche, et il y a par contre des corps chétifs, fortifiés et rehaussés en quelque sorte par les nobles passions, des traits rudes illuminés

et transfigurés par l'amour, et des physiques ingrats métamorphosés par la majesté de la sagesse et de l'expérience intime. On nous rapporte (*Browning*, de Dowden. p. 97) qu'un fait pareil à quelque miracle de guérison s'était observé dans le cas de E. Barrett, qui, d'un état semblable à la mort, était née soudainement à une vie merveilleusement active et vigoureuse, grâce à l'amour, et à sa foi en une autre personnalité : Ta foi t'a sauvé! Une foi telle abat la cloison qui sépare les âmes et elles s'épanchent mutuellement, unissant la force à la douceur; l'individualité la plus puissante accepte, par sympathie et par pitié, les infirmités de celle qui est faible, et la débile s'affermit à son tour par l'énergie de l'autre, par ces forces qui font courir dans les veines le sang appesanti, accélèrent le pouls, font briller les yeux et vivifient les nerfs et les tendons sans vigueur. La foi guérit le corps par l'entremise de l'âme. Il ne faut pas supposer (ce qui serait un anachronisme) que le Christ guérit de propos délibéré par la suggestion; il s'agirait là d'une « guérison de foi », en un sens psychologique inférieur, non pas religieux. Dans certains cas, il se peut que ce soit cette foi intérieure seule qui, par son pouvoir miraculeux, effectue la guérison par « l'attention expectante ».

La seule foi qu'Il voulait inspirer, c'était la foi dans la bonté et dans l'amour de Dieu qui se manifestaient en lui-même; cette foi qui était une vie nouvelle, une lumière nouvelle, la révélation d'un monde de valeurs et d'intérêts nouveaux pour lesquels on devait vivre, travailler et mourir. La révolution qu'opère une telle foi, à laquelle s'ajoute cette μετάνοια ce repentir et ce changement total d'opinion et de sentiment qui en est le résultat, et qui s'étend des profondeurs spirituelles les plus intimes de notre être aux manifestations les plus infimes de la matière, n'est qu'une anticipation momentanée des résultats finals du travail de Dieu dans l'homme. La foi en cet accord final du corps et de l'âme est impliquée dans les doctrines de l'enfer et de la résurrection, telles que les

conçoit le populaire. En tout état de cause, le péché apparaît comme un mauvais placement, même si l'on se place à un point de vue très inférieur; on sent que ses avantages doivent n'être qu'apparents et illusoires, que les intérêts du corps et de l'âme doivent bien, à la fin, se trouver identiques, que la foi, qui guérit et glorifie l'âme, doit aussi guérir et glorifier le corps, qu'enfin le conflit actuel de leurs intérêts est une chose radicalement mauvaise, qu'il faut corriger grâce à la médiation du grand guérisseur Jésus-Christ.

Georges TYRRELL.

VARIÉTÉS

Les idées réformistes de l'abbé Constant.

Une étude que j'ai entreprise dernièrement sur différents auteurs catholiques, m'a mis en présence d'une personnalité tout à fait originale et malheureusement fort peu connue ou plutôt très méconnue, parmi les littérateurs de la fin du siècle dernier. C'est de l'abbé Alphonse-Louis Constant dont je veux parler. Cet auteur, que son esprit critique et indépendant a fait retrancher de l'Eglise, a été considéré à tort, par suite de la condamnation qui pesait sur lui, comme antireligieux et dépourvu de bon sens; je tiens à protester contre ce jugement que je considère comme préconçu ou trop hâtif; et si je m'adresse à votre honorable Revue, pour cette réhabilitation, c'est que je crois trouver dans la personne de l'abbé Constant, celle d'un des pionniers du mouvement dont votre organe s'est fait le défenseur.

Alphonse-Louis Constant est né à Paris en 1816, il entra dans les ordres et se signala pas des publications qui le firent condamner; ce sont ses deux ouvrages : *La Bible de la Liberté* et *La Mère de Dieu*. Il s'intéressa alors, pendant un certain temps, aux doctrines de Ganneau sur l'Evadisme. En 1845, il épousa Mlle Cadiot sculpteur et littérateur célèbre; connue, sous le nom de Claude Vignon. Sous l'empire, il se sépara de sa femme et se consacra à des études sur le Magisme et la Kabbale. Devenu vieux, il revint au catholicisme.

Les doctrines de l'abbé Constant, sont pour notre époque, étranges et même incompréhensibles, je n'en disconviens pas, mais un jugement impartial doit tenir compte des temps et faire rentrer l'auteur dans son cadre historique : il nous apparaît alors, comme contemporain de Saint-Simon, d'Enfantin, de F.-G. Cœssin, de Cheneau, de A. Comte ; et les élucubrations métaphysiques de ses ouvrages, s'expliquent d'elles-mêmes comme une conséquence de l'esprit régnant. Mais sa doctrine ne nous occupe pas ici, ce dont, nous voulons parler : ce sont de ses idées sur la religion, et nous croyons pouvoir les résumer par les passages suivants, extraits de ses ouvrages :

« Ayant foi dans le progrès humain, dit-il, l'homme libre, croit à la grande mission de la hiérarchie catholique ; il se plaît à voir les pontifes du moyen âge opposer la religion pour digue au pouvoir absolu des rois ; mais il proteste avec les siècles révolutionnaires, contre l'asservissement de la conscience, que voulaient emprisonner les chefs pontificales ; il est plus protestant que Luther, car il ne croit pas même à l'infaillibilité de la confession d'Augsbourg : et plus catholique que le pape, car il n'a pas peur que l'unité religieuse soit brisée par la malveillance des cours[1].

La hiérarchie des lumières, voilà ce qu'il faut rétablir dans l'Eglise, au lieu de la hiérarchie des influences temporelles. Que la science soit rendue au clergé ; que l'étude approfondie de la nature redresse et dirige l'exégèse ; que les prêtres soient des hommes mûrs et éprouvés par les luttes de la vie. Que les évêques soient supérieurs aux prêtres en sagesse et en vertu. Que le pape, soit le plus savant et le plus sage des évêques : que les prêtres soient élus par le peuple ; que les évêques soient élus par les prêtres, et le pape par les évêques. Alors seulement la vraie religion universelle sera révélée et la catholicité de tous les âges et de tous les peuples remplacera ce catholicisme absurde et haineux, ennemi du progrès et de la liberté, qui lutte encore dans le monde contre la vérité et la justice, mais dont le règne est passé pour toujours[2].

Maudite soit la malédiction, que les anathèmes soient anathèmes ; et que tous les hommes soient bénis ! Alors on ne verra plus d'un côté l'humanité et de l'autre l'Eglise, car l'Eglise embrassera l'hu-

[1] *Rituel de H. M.* (Félix Alcan, éditeur, 1894) page 22.
[2] *Le grand Arcane.* (Edition 1898), page 178.

manité, et quiconque sera dans l'humanité ne pourra être hors de l'Eglise [1].

Quand tout le monde respectera ce que Dieu même respecte dans la moindre de ses créatures ; la spontanéité de l'obéissance, et la liberté du devoir ; alors il n'y aura plus qu'une religion dans le monde, la religion chrétienne et universelle, c'est-à-dire la vraie religion catholique.»

Ces paroles se passent de commentaire, elle font penser involontairement aux sentiments religieux profonds et au souffle de liberté qui anime le jeune clergé moderne, et je m'estimerais heureux si, par les quelques paragraphes que je viens de citer, j'ai pu unir la grande âme de l'abbé Constant à leur élite, en montrant qu'il a été un moderniste avant le modernisme.

H. OLTRAMARE.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Les retraites ouvrières à l'index! — Au livre des maladresses cléricales, un chapitre s'ajoute chaque mois. C'est dans le protocole. Quand gouvernaient les rois, on voyait les courtisans imiter jusqu'à leurs ridicules. On voit aujourd'hui les évêques, rivalisant hier de diplomatie politique aux pieds de Léon XIII, s'ingénier à brûler sous le nez de Pie X l'encens des plus serviles folies.

Après avoir boudé leur patrie s'associant à la joie de l'Italie cinquantenaire et piétiné à Beyreuth le drapeau national, les catholiques de France ont conçu l'amusante prétention de boycotter les retraites ouvrières.

Episode d'une coalition qui se forme entre tous les mécontentements que suscite la démocratie républicaine et dont nous reparlerons bientôt, cette escarmouche offre par elle-même, à l'observation, quelque intérêt, et au chroniqueur matière à développements utiles.

Les retraites ouvrières, longtemps réclamées par le prolétariat français, ont cessé d'être populaires en devenant réelles et obligatoires. Les milieux avancés du syndicalisme révolutionnaire ont

[1] *Le grand Arcane.* (Edition 1898), page 180.

décrété la grève des versements ouvriers; ils ameutent contre cette forme d'assurance sociale la foi naïve de la foule à peu près persuadée aujourd'hui qu'elle sera dupe d'une colossale escroquerie si elle apporte son argent à une caisse destinée à renter des morts. L'indifférence générale, la méfiance du peuple à l'égard des gouvernements bourgeois, la routine, ennemie du changement moins avantageux, furent l'excellent terrain où la propagande syndicaliste fit germer la haine des retraites. On pouvait espérer que tous les éléments d'ordre s'entendraient ensemble pour favoriser contre l'anarchie l'acclimatation d'un progrès bienfaisant. Cette harmonie agissante des volontés sages et vraiment démocratiques se fit naturellement, mais on n'a pas entendu, dans le concert, les voix catholiques. Bien au contraire, celles-ci, s'enflant plus que de raison, essaient d'atteindre le diapason aigu des vociférations révolutionnaires, et nous assistons une fois de plus à l'accord parfait des conservateurs et des anarchistes.

Sans vouloir maintenant envisager à fond ce complot social et politique contre des forces aussi hétérogènes que le sont catholiques et syndicalistes, il convient de se demander ici comment la loi sur les retraites onvrières les réunit sous le même drapeau de révolte, quels avantages en escomptent les premiers et ce qui les attend, le moment venu pour le peuple de se ressaisir.

Les alliances, même passagères, se nouent autour d'un but commun. Ce qui assemble les deux extrêmes en cette aventure, c'est la haine partagée de la République. Les uns la détestent parce qu'elle est bourgeoise et que la lutte de classe impose une guerre inexpiable contre tout ce qui n'est pas la classe ouvrière. Les autres lui en veulent d'être tout simplement la République : ils ne pardonnent pas à ce régime d'exalter la liberté individuelle et de supprimer l'autorité despotique. Ainsi groupés par le même sentiment, visant au même but immédiat : la destruction d'un gouvernement exécré, ils se rencontreront inéluctablement en face de toute institution qui serait de nature à consolider ou à fortifier la République. Aussi bien, quelles que soient leurs divergences sur l'idéal à poursuivre après la victoire, il faut d'abord, à leurs yeux, livrer bataille en rangs serrés contre l'ennemi commun et, par tous les moyens, l'empêcher de construire une cité habitable où son pavillon symboliserait l'adoucissement des misères individuelles. Voilà pourquoi les mains aristocratiques serrent les

paumes calleuses pour barrer la route au bien-être du pauvre, afin que la République n'ait aucune prise sur son cœur reconnaissant.

Le parti-pris est si manifeste en l'occurrence qu'ils ne se donnent même pas la peine de choisir des armes. Des arguments de panique, capables de troubler un instant les foules et qu'un peu d'expérience pratique ou de réflexion se chargera de pulvériser, ils n'en demandent pas davantage. Leur but étant de reprendre le peuple et, dans une heure d'aveuglement, de le surexciter si fort et avec un tel ensemble contre la loi qu'il mette celle-ci en échec et compromette ainsi l'autorité des pouvoirs publics.

Voyez-vous déjà l'ouvrier brisant la coupe hypocrite qu'on lui tend et traitant de voleurs ou de meurtriers ceux qui s'intitulent ses bienfaiteurs ou ses amis? Quel triomphe pour les antidémocrates de droite ou de gauche!

Ce spectacle attendu vaut bien qu'on le prépare en agitant l'épouvantail de l'escroquerie, dût le bon sens s'insurger contre la possibilité de détrousser impunément la nation tout entière, et découvrir que l'Etat, appelé à verser la plus grosse part, se volerait surtout lui-même par le pillage des retraites dont il lui incomberait de parfaire, avec ses propres deniers, le chiffre imprudemment entamé. Mais le bon sens ne s'insurge qu'après. Le premier moment appartient à la frayeur irraisonnée, stupide. C'est cette peur imbécile qui servira le coup de main que l'on prépare, s'il n'y a pas — et il y en aura, heureusement — des conseillers écoutés dont les paroles rassurantes feront avorter la manœuvre.

Tentative d'aventuriers et de reitres, me direz-vous? dont l'habileté suprême est dans l'audace et le goût du risque. Soit. Reconnaissez, en outre, qu'il n'y a pas le choix des moyens et que seule une surprise, un affolement momentané, peuvent détacher l'âme française de nos institutions démocratiques.

Il y a d'ailleurs gros à gagner si l'on réussit. Nos forbans réactionnaires sont doublés de pirates avides. Il est intéressant de dresser le compte des dépouilles qui formeraient, en cas de succès, le butin de leur expédition contre les retraites ouvrières. D'abord, réactionnaires et syndicalistes auraient à se partager — ou à se disputer — la confiance du pays, puisque la République l'aurait perdue. Mise en échec à la façon des escrocs, incapable de poursuivre l'exécution de ses lois, déclarée en faillite dès son premier

effort d'organisation sociale, la démocratie aurait vécu. Or, les vainqueurs ont grande chance de recueillir l'héritage des vaincus; l'auréole du triomphe les rend populaires — comment nos bons curés n'espéreraient-ils faire revivre sur le cadavre des retraites le concordat défunt avec lequel ressusciteraient aussi privilèges et bénéfices? Même avec l'avènement du syndicalisme, on court la chance de regagner quelque influence politique et partant quelque vestige de l'antique suprématie de l'Eglise sur l'Etat. Car on ne se débarrasse pas aisément de ses alliés, et le syndicalisme maître de la France, grâce au concours des réactionnaires, ne saurait se montrer ingrat en leur refusant un os à ronger. Donc, à tout prendre, l'alliance est fructueuse.

Moins profitable, la défaite de la République satisferait encore les rancunes cléricales. Elle est si douce la revanche contre l'adversaire trop longtemps heureux! Le voir terrassé, lui qui n'hésita pas à briser la force redoutable de l'Eglise, quel beau thème de sermon sur les châtiments divins! La France, en proie au désordre révolutionnaire, bah! on en ferait bon marché comme à Beyrouth, comme en face de l'Italie, pourvu que dans les décombres du pays la République disparaisse. On s'arrangerait ensuite avec le patriotisme dont on a plein la bouche en relevant les ruines sur des assises monarchiques.

Allons jusqu'à supposer l'échec de la conjuration clérico-révolutionnaire. La démocratie l'emporte sur les détracteurs des retraites ouvrières. Néanmoins, suivant le mot fameux, des excitations à la violence, des perpétuels dénigrements, il restera quelque chose, on aura jeté des ferments de défiance et de haine dans le cœur des humbles, la foule s'habituera peu à peu à adopter comme vérités les accusations répétées contre le Parlement et la Constitution républicaine. Elle touchera le prix de sa retraite mais continuera de dire, parce qu'elle entend ces mots bourdonner sans cesse autour de ses oreilles, que l'Etat vole à son profit les versements ouvriers. A force de le répéter, elle finira un jour par y croire, si bien qu'il suffira d'une nouvelle campagne, à propos d'une autre tentative d'assistance sociale, pour la déterminer à exécuter ses bienfaiteurs.

Telle est l'espérance cléricale. Elle a pour origine un vieux préjugé qui hante toutes les entreprises ecclésiastiques et qui, pour avoir trop bien réussi dans le passé, et pour être utile encore

aujourd'hui dans le milieu de plus en plus restreint des croyants, n'a plus le même empire sur nos contemporains sceptiques. Ce préjugé, c'est la crédulité des masses. On leur a si aisément fait accepter tant de fontaines miraculeuses, de maisons qui volent et de pierres qui transpirent du sang, qu'on s'imagine n'avoir qu'à ouvrir la bouche pour endoctriner le peuple. C'est un anachronisme tout simplement. De nos jours, on se défie des augures, quels qu'ils soient. La foule, plus éclairée qu'autrefois, ne seraitce que par les innombrables duperies dont elle a été victime, ne croit plus aux prophètes sur parole. Elle attend, examine, passe au laminoire de l'expérience les oracles et les formules. Gare à ceux qui la trompent ! Elle ne le leur pardonne pas.

Or, dans l'affaire des retraites ouvrières, le prolétariat français, qui ne leur est pas hostile d'instinct, les ayant réclamées dans toutes ses revendications, s'inquiète un moment et s'apeure aux cris d'escroquerie colossale dont on l'assourdit. Sa méfiance d'exploité se réveille et il flaire devant le présent qui lui est tendu un piège semblable à ceux qui fréquemment l'ont dupé depuis qu'il est sous l'esclavage antique ou moderne. Laissez-le s'apercevoir bien vite de son erreur, qu'il voie seulement les uns, parvenus à l'âge de 65 ans, toucher, après des versements dérisoires, trois cents francs de rente annuelle, d'autres mourir avant l'âge mais dont la veuve percevra, non pas à titre d'aumônes, de quoi conjurer la première détresse ; d'autres, enfin, parvenus à l'âge de 55 ans, épuisés et se sentant près de la tombe, obtenir une liquidation proportionnelle de leur retraite et terminer leurs jours en petits rentiers. Qu'il voie cela, l'ouvrier grisé par les mensonges réactionnaires ou syndicalistes et il retournera sa colère contre les hommes qui ont tenté de le détourner de l'assistance sociale. Il traitera en ennemis ces alarmistes intéressés et il aimera d'un amour décuplé la République et la démocratie.

Voilà ce qu'aura gagné le cléricalisme à boycotter les retraites ouvrières.

Mgr l'évêque de Quimper, Mgr l'archevêque de Rennes et les journaux de sacristie ne se doutent pas du service qu'ils rendent au régime en s'attaquant à sa législation sociale. Ils font comme Polichinelle : ils donnent de la tête contre une muraille solide afin de la renverser. Ce sont eux qui s'assomment contre le roc. Hélas ! Hélas ! Messieurs, la pierre immortelle s'est bien effritée, il y a

des granits plus résistants contre lesquels il ne faudrait pas heurter souvent le rocher que rien ne doit briser. Essayez encore, et vous verrez s'il n'éclate pas en poussière.

Les « graves incorrections » de l'abbé Lemire. — Ces derniers temps, à Bordeaux, un groupe de philanthropes, juifs, protestants et libres-penseurs, ont mis sur pied, en dehors de toute préoccupation religieuse, un ensemble d'œuvres charitables telles que crèches enfantines, habitations à bon marché, jardins ouvriers, dispensaires, bains, douches, etc. M. l'abbé Lemire, le député de Hazebrouck dont on connait la sollicitude pour toutes les œuvres sociales, profita de l'inauguration du centième jardin ouvrier pour visiter les créations de la philanthropie bordelaise. Il va sans dire que les cléricaux catholiques sont hostiles à toutes ces œuvres de bienfaisance qui ne portent pas l'étiquette exclusive de leur fabrique. Aussi l'abbé Lemire trouva-t-il, à Bordeaux, un ancien ministre du cabinet Waldeck-Rousseau pour lui offrir hospitalité et un préfet de la République pour l'escorter officiellement, mais, en dehors de la sienne, il ne vit ombre de soutane participer aux fêtes de la solidarité humaine. Si bien que sur le quai de gare, en partant, au milieu de la foule nombreuse qui l'accompagnait et après avoir félicité les philanthropes bordelais, il n'a pu s'empêcher de lancer aux journalistes : « Messieurs de la presse, vous pouvez dire que nous ne sommes pas prêtres seulement pour parader avec de belles chasubles dans les cathédrales, mais pour incarner dans nos personnes les sentiments du Christ ». L'irritation cléricale, déjà éveillée par la participation d'un prêtre à des œuvres laïques, ne connut plus de bornes après ces amères paroles qui allaient frapper directement au cœur l'inertie et l'étroitesse d'esprit du clergé bordelais. Le clérical *Nouvelliste de Bordeaux* s'étant fait l'écho de cette irritation, Mgr. Delemaire, évêque de l'abbé Lemire, adressa à ce journal une lettre que nous nous hâtons de reproduire comme un remarquable signe de la mentalité antichrétienne de l'Eglise officielle.

« L'archevêque-coadjuteur de Cambrai vous présente ses hommages respectueux et vous remercie de lui avoir envoyé votre rigoureux article sur les graves incorrections et inconvenances commises dernièrement à Bordeaux par M. l'abbé Lemire.

Tout habitués que nous soyons, dans le Nord, aux insignes

maladresses de ce pauvre abbé politicien, sa conduite chez vous a dépassé toutes les prévisions les plus pessimistes.

Malheureusement, il n'y a pas grand chose à faire pour l'arrêter sur la pente où il s'est engagé, car mes blâmes, comme les vôtres, glissent, sans l'émouvoir, sur son âme orgueilleuse.

Je l'ai repris en secret sévèrement, j'ai continué en public, je n'ai rien obtenu ! Comme beaucoup d'autres, hélas ! sur le terrain soi-disant politique, il n'a d'ordre à recevoir de personne, et surtout pas de l'Eglise : la politique, à son avis, n'étant pas de son ressort.

Plaignez-moi, Monsieur le rédacteur en chef, d'être son archevêque et veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments très distingués ».

Cette lettre est grotesque, tant pour la forme que pour les injures qu'elle contient à l'égard de M. l'abbé Lemire dont tous les adversaires estiment l'intelligence et la droiture ; elle apparaît encore plus odieuse quand on pense que l'actuel coadjuteur de Cambrai a été pendant longtemps le confident, l'approbateur, l'auxiliaire et le protégé de l'abbé Lemire. Il le renie aujourd'hui après avoir recueilli, avec son épiscopat, le fruit de cette longue collaboration. La lettre archiépiscopale montre aussi que le véritable crime dont on accuse l'abbé Lemire est tout simplement de penser que : « la politique ne soit pas du ressort de l'Eglise ! » On lui reproche d'être républicain, on lui en veut de s'efforcer de concilier le caractère du prêtre avec le dévouement à la démocratie laborieuse. Camelot du Roy, il serait déjà évêque ; républicain et démocrate, il est « le pauvre abbé politicien ».

Quelques jours plus tard, la « Semaine religieuse » du diocèse de Cambrai, en date du 20 mai, signalait à la réprobation des fidèles le fait que, en dépit des statuts diocésains interdisant aux prêtres sous peine de « suspense » de manger ou de boire dans les restaurants de leur paroisse, l'abbé Lemire avait présidé un banquet à Hazebrouck le 20 octobre 1910 et invité, le 8 mai 1811, ses amis à un punch au cabaret de « La Fleur-de-Lys ».

Sur un ordre de l'archevêque qui « a recommandé de faire le vide autour de l'abbé Lemire », le curé d'Arnecke, le jour de la neuvaine de saint Gonaert, refusa de lui laisser célébrer la messe « en présence des fidèles qu'il avait scandalisés ».

Ainsi, l'abbé Lemire constate, une fois de plus, qu'il est actuel-

lement impossible d'être prêtre et démocrate. Si Léon XIII lui avait donné cette illusion, Pie X se hâte de le détromper définitivement.

La lutte antimoderniste. — Bien plus que du modernisme théologique et philosophique, le Vatican, à l'occasion du cinquantenaire italien, se préoccupe du modernisme politique. Toute participation aux fêtes de l'Unité lui apparaît entachée de ce crime. Il a fait son possible pour compromettre le succès de la glorieuse commémoration, l'a dénoncée comme une machination maçonnique, a empêché l'intervention personnelle de certains souverains, et a été jusqu'à faire répandre à l'étranger des nouvelles tendancieuses touchant les conditions sanitaires du pays. Enfin, il a surtout formellement interdit aux catholiques toute marque d'intérêt en faveur des fêtes nationales.

Cependant, si les journaux cléricaux ont volontiers entrepris une campagne systématique de dénigrement contre l'Italie moderne, d'autres journaux catholiques n'ont point osé sacrifier leurs sentiments patriotiques. Le journal palermitain et catholique, *Il Corriere di Sicilia*, avait même été plus loin. Obéissant aux nobles traditions d'une île qui a toujours allié la ferveur religieuse à l'amour de la patrie, et pour attirer en même temps l'attention du monde politique sur les besoins pressants du peuple, celui-ci avait pris l'initiative d'envoyer, par des estafettes à bicyclettes, un message patriotique à Rome et à Turin. Les plus éminentes personnalités du monde catholique avaient adhéré à l'entreprise, seul *L'Osservatore romano* protesta. Aux explications du *Corriere,* l'organe officiel du Vatican, répliqua que, par cette initiative, le *Corriere di Sicilia* « venait de renoncer à la devise et au programme catholique, et de passer, avec armes et bagages, dans le camp ennemi. » Il ajoutait en outre « que cette persistance dans l'aberration prouvait qu'à partir de ce moment la Sicile allait compter une feuille constitutionnelle monarchique libérale de plus ». Ainsi, l'on cesse immédiatement d'être catholique sitôt qu'on s'affirme patriote ! Telle est la morale de ce désaveu officiel.

Dans le Nord de l'Italie, la situation n'est pas plus gaie. Ici, la cible des foudres vaticanes est l'archevêque de Milan, le cardinal Ferrari en personne. Nous avons déjà raconté, par ailleurs, comment ce dernier avait été dénoncé à Rome par les frères Scotton, prélats-valets de S. S. et directeurs d'une feuille ultra-

cléricale de Breganze, *La Riscossa*. Dans un mémoire considérable, après avoir signalé les symptômes de modernisme qui pullulent dans le diocèse de Milan, MM. Scotton accusaient non seulement le cardinal d'avoir négligé de prendre des mesures antimodernistes assez énergiques, mais encore de favoriser les tendances libérales du journal catholique milanais l'*Unione*. L'attitude du Vatican vis-à-vis de l'archevêque fut des plus hostiles. On ne l'admit point à se justifier et l'on refusa de recevoir sa visite *ad limina ;* l'évêque de Côme, Mgr Archi, reçut l'ordre de ne point signer l'adresse de l'épiscopat lombard qui protestait contre la campagne diffamatoire des intransigeants ; enfin, Rome nomma évêque de Chiavari Mgr Gamberoni, le plus féroce des adversaires du cardinal et que ce dernier avait récemment éloigné du séminaire. Aujourd'hui, Mgr Pio-Tomaso Boggiani, dominicain et évêque d'Adria et Rovigo, est chargé par le Pape de faire une enquête dans les séminaires lombards. Les mesures les plus sévères y seront appliquées aussitôt qu'on pourra relever la moindre trace de modernisme, qu'il soit biblique et historique ou simplement littéraire, politique et social.

Le Vatican, du reste, paraît décidé à lutter énergiquement contre les journaux modernisants, c'est-à-dire contre les feuilles catholiques à tendance libérales, telles que l'*Unione* de Milan, le *Momento* de Turin, *L'Avvenire* de Bologne, et le *Corriere d'Italia* de Rome. Il commence par défendre aux prêtres d'entretenir le plus léger rapport avec ces derniers. Tout dernièrement, en effet, les deux abbés Pucci et De Rossi, qui faisaient partie de la rédaction du *Corriere d'Italia*, ont été sommés de donner leur démission.

On a aussi parlé d'un désaveu officiel, frappant l'*Unione*, et qui aurait été adressé au cardinal Ferrari. Cette nouvelle n'a pas été confirmée, mais, à en juger par les attaques quotidiennes des feuilles papales, la condamnation du susdit journal ne saurait se faire attendre.

Le cas du Père Venanzio. — Nous avons déjà parlé du père Venanzio à propos de « l'Association des Prêtres travailleurs » et de l'établissement typographique qu'il avait fondé pour la propagande moderniste. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs, d'après l'excellent périodique de Naples, *Battaglie d'Oggi*, de nouveaux détails sur l'activité et les difficultés avec les autorités ecclésiastiques de ce fils de Saint-

François, aux idées larges et au cœur généreux. Depuis quelque temps on connaissait à Ascoli Piceno (Italie), le capucin Venanzio Arincoli grâce à ses efforts incessants en faveur de la culture et de la moralité publique. On lui doit particulièrement une bibliothèque populaire et un jeune cercle d'étude en plein et croissant épanouissement. Son apostolat ardent lui attira l'envie de ses confrères et la méfiance de ses supérieurs. Il fut l'objet de sévères admonestations, d'une persécution haineuse et sournoise. Dénoncé à Rome comme hérétique et pour crime de désobéissance il fut suspendu *a divinis*, et enfin expulsé de l'Ordre, sans qu'on ait pu justifier cette mesure par un manquement positif de sa part. Son idéal de réforme religieuse, sa fière attitude vis-à-vis des abus du clergé et ses rapports avec quelques modernistes avaient été les seuls motifs de cette persécution implacable. En quittant l'Ordre et l'habit ecclésiastique, il n'a pas, cependant, renoncé à travailler à la cause du progrès matériel et moral du peuple qui lui a gardé toute son estime et toute sa confiance.

Pour faire connaître les sentiments de l'ex-capucin comme aussi l'esprit qui anime Rome et ses agents, il nous plaît de reproduire les deux lettres que le père Venanzio envoya, l'une à ses confrères de couvent, l'autre au Général de son Ordre, à Rome.

Aux frères d'Ascoli Piceno.

Mes révérends frères,

Toutes mes actions, durant tout le temps que j'ai vécu avec vous, ont été inspirées par le désir du bien, par la volonté d'être utile à nos frères d'après le précepte du Christ. J'ai bien vu de quel esprit antichrétien étaient animés, hélas, ceux qui se donnent pour les ministres du Seigneur; j'ai gardé, pourtant, jusqu'aujourd'hui, l'illusion de pouvoir me servir pour le bien, de toutes les ressources du catholicisme, et de vivre en œuvres d'amour ma foi religieuse. Mais juste au moment, où je commençais à recueillir les fruits de ma semaille, vous m'avez fait la cible de votre haine, de votre folle envie, et vous avez traversé mon œuvre, modeste, mais bonne. Je me suis révolté contre l'ordre de renoncer au but unique de mon existence et de briser une activité de la bonté de laquelle vous mêmes n'avez jamais pu douter. Je sentais le devoir de continuer à travailler pour la jeunesse et parmi la jeunesse, à laquelle je pouvais faire du bien. Ainsi le couvent m'est apparu

intolérable, parce que j'y trouvais des ennemis implacables au lieu de frères, et des hommes débordant de haine et de duplicité pharisaïque au lieu de supérieurs pleins de charité.

J'attendais la réponse de Rome, non point en espérant justice, mais afin de prévenir le soupçon de m'être éloigné de vous à cause d'un changement de sentiments et d'idées. A présent que vous avez montré que vous ne me vouliez pas voir davantage parmi vous, que vous ne vouliez point, à l'instar de Rome, qu'on fasse du bien, je quitte sans délai et sans regrets, le couvent et l'habit, en manière de protestation contre un esclavage inhumain, vos insolences vulgaires et les impositions antichrétiennes de Rome.

Je ne cherche point la popularité. Je n'ai d'autre désir que de vivre par le travail fécond, et dans la liberté que le Christ nous a donnée ; je garde une foi immuable et confiante.

Ascoli Piceno. Venanzio Arincoli.

Au Provincial de l'Ordre.

Mon révérend père,

J'ai reçu l'ordre de me justifier de l'accusation de désobéissance formelle, et des hérésies que vous m'avez imputées. Je ne demanderais pas mieux que de le faire pour éviter d'être expulsé d'une religion que j'ai toujours aimée plus que moi-même et pour laquelle j'ai fait tous les sacrifices possibles. Mais à quoi bon, du moment que vous êtes évidemment animés non de l'amour de la vérité et de la charité du Christ et de Saint-François, mais par un véritable esprit de haine et de destruction vis-à-vis de moi et de mon œuvre ! Vous connaissez bien la disposition de mon âme à vous obéir en tout. J'ai toujours accepté les punitions les plus dures bien qu'injustes et inhumaines. Vous m'aviez aussi promis, d'accord avec Rome, de me permettre de rester à Ascoli et de continuer l'œuvre pour laquelle je me suis donné tant de peine et dont j'allais recueillir, enfin, les meilleurs résultats. En m'accusant de désobéissance, vous mentez donc, le sachant et le voulant, tout comme Rome d'ailleurs, dont vous n'êtes que les misérables esclaves. Ce serait plutôt à vous de vous excuser et de vous rétracter pour tout le tort que vous m'avez fait. Vous n'ignorez point pourquoi Rome me persécute si violemment. Elle le fait uniquement parce que j'ai combattu légalement d'abord, puis, à

bout de moyens, dénoncé publiquement plusieurs abus, vexations et malhonnêtetés ; et tandis qu'elle punit en moi le dénonciateur, elle récompense les coupables, au grand scandale des fidèles. Voici toute ma faute. Je serais un renégat et un lâche si je devais céder et non seulement me soumettre à une nouvelle punition, mais me condamner à n'être qu'un homme oisif et inutile, comme vous, un cadavre ambulant qui ne sait et ne veut que ce qui vous plaît.

Je me révolte de toutes mes forces contre cette haine terrible des faux représentants du Christ. Vous pouvez me réduire à la misère et me rassasier de souffrance, mais ne vous pouvez pas tuer mon esprit, ni m'arracher cette liberté que Dieu nous a donnée, et que le Christ a revendiquée pour ses disciples.

Venanzio Arincoli.

Le mouvement de réforme en Italie. — Notre distingué confrère, M. Gennaro Avolio, vient de lancer le programme d'un groupe de réformistes italiens. Après avoir constaté que l'initiative d'une réforme ne peut pas venir des hauts rangs de la hiérarchie, formée dans sa presque totalité de réactionnaires, mais de la grande masse des croyants qui forme la véritable Eglise, M. Avolio expose un plan de réformes dogmatiques et disciplinaires dont nous donnons les points principaux. M. Avolio réclame, avant tout, une révision complète des dogmes, en séparant ce qui est l'expression essentielle des besoins religieux de l'âme humaine de ce qui est superfétation caduque et déformatrice. Ainsi, par exemple, l'infaillibilité papale, qui n'atteint que les vérités reconnues et professées par l'Eglise entière, sert aujourd'hui à légitimer des visées politiques et temporalistes. L'exercice de l'autorité pontificale doit en outre être restreint à ses fonctions légitimes et nécessaires et l'on doit, par contre, rétablir l'antique autorité des évêques et des laïques. Une liberté absolue doit être consentie aux recherches scientifiques. Il est nécessaire de réagir aussi contre toute censure et toute excommunication qui ne portent pas sur les vérités essentielles du christianisme ou sur les monstrueuses dépravations de mœurs.

Pour ce qui concerne la discipline ecclésiastique, la hiérarchie doit être formée de personnes animées de l'esprit du Christ et préoccupées des intérêts religieux et moraux du peuple, au-dessus et en dehors des rivalités politiques. L'Eglise entière, et particulièrement les laïques, doivent participer aux élections

des dignitaires ecclésiastiques. Ceux-ci doivent vivre de la vie du peuple et non s'en tenir à l'écart dans les prétendus palais sacrés, entourés d'adulateurs, au milieu d'un luxe oriental, plus préoccupés du maintien de leurs privilèges et de leurs richesses, que du profit spirituel des âmes. L'exemple doit venir d'en haut. Il faut que cette mystification du Pape prisonnier finisse une bonne fois. Cette fiction hypocrite, mensongère et ridicule, que seule une soif inextinguible de domination peut expliquer, est funeste et destructive d'une noble et féconde conception religieuse. Le clergé doit vivre du travail de ses mains ou de son intelligence, afin qu'il puisse exercer gratuitement son ministère spirituel et n'être plus un troupeau d'esclaves, à la merci de supérieurs inconscients ou fanatiques. Les prêtres doivent pouvoir jouir de toutes les libertés, de tous les droits et de toutes les garanties qui forment aujourd'hui le patrimoine du citoyen. Le clergé ne doit point former une caste à part ayant des lois particulières qui engagent non seulement ses actions mais aussi sa volonté et sa conscience; il doit se distinguer des laïques non par un habit ridicule, mais par une plus grande vertu.

Le célibat doit être rendu facultatif à tous les instants de la vie et dans toutes les situations que le prêtre occupe. Le culte doit être épuré de toute pratique grossière et idolâtrique, ou excitant la morbide sentimentalité des femmes. Il doit se spiritualiser, s'exprimer non seulement par la prière qui est récitation mais par la prière qui est travail utile à l'humanité, il doit s'alimenter de l'évangile et s'émanciper largement de la tutelle paralysante du prêtre.

Mise à l'index. — Un décret de la S. Congrégation de l'Index, daté du 15 mai 1911 et approuvé par Pie X, vient de condamner les ouvrages suivants : 1. Gabriel d'Annunzio : tous les romans et nouvelles, tous les ouvrages dramatiques, enfin les morceaux choisis parus chez Treves, à Milan; 2. P. S. A. : « Catéchisme et Histoire Sainte », Crémone 1910 ; 3. Antoine Fogazzaro : « Leila », roman ; 4. Jean Conrad Zeiner : « Les Psaumes », d'après le texte original, ouvrage complété et édité par Hermann Wiesmann, Ire partie, traduction et explication, Munster 1906 ; 5. Malachie Ormanian : « L'Eglise arménienne », son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, son présent, Paris 1910.

Le même décret mentionne que Joseph Turmel et Pierre Batiffol, ainsi que l'auteur anonyme de l'ouvrage : « La vraie science des Ecritures », *laudabiliter se subjererunt,* au décret du 2 janvier 1911.

Pie X passera à la postérité comme « pontife des anathèmes ». Depuis qu'il s'est assis dans la chaire de Pierre, il a épuisé son peu de forces à proscrire, à condamner et à excommunier livres et personnes. Qui pourra échapper aux foudres de ce Pape férétrien? Pour proscrire « Leila », de Fogazzaro, un roman si catholique, si orthodoxe même, qu'il apparut à tous comme une rétractation du « Saint », et que nous-mêmes avions dû critiquer amèrement, pour jeter ce posthume outrage sur le tombeau fraîchement recouvert d'un homme dont on peut aller jusqu'à contester la valeur artistique, mais non pas l'amour profond qu'il portait à l'Eglise, il faut être possédé d'une véritable manie de persécution. Quand on aura étouffé toutes les saines énergies que l'Eglise possède encore, banni tous les individus doués d'intelligence et de cœur, ce qui restera de fanatiques et d'ignorants servira à former l'Eglise « restaurée dans le Christ ». Mais on n'excommunie point sans s'excommunier soi-même. Les « maudisseurs » professionnels sont des impuissants et des agonisants.

La condamnation de « Leila » vient de frapper en pleine poitrine l'ami intime de Fogazzaro, Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, coupable de l'avoir assisté à son lit de mort et de compter parmi les promoteurs d'un monument à l'auteur du « Saint ». Pour montrer quelle valeur on donne, au Vatican, aux actes de l'illustre prélat, il suffit de remarquer que le deuxième des ouvrages proscrits : le « Catéchisme d'histoire sainte » porte l'*imprimatur* de la Curie de Crémone. L'auteur de cet ouvrage est un prêtre très cultivé de Milan, don Pietro Stoppani, lequel s'était efforcé de raconter les principaux épisodes de l'histoire sacrée, en tenant compte des conclusions de la science moderne. Les sires Scotton de la *Riscossa* s'étaient servis de ce Catéchisme comme d'un cheval de bataille, dans leur campagne antimoderniste dirigée contre le diocèse de Milan. C'est, du reste, un procédé constant du Vatican que de faire ouvrir, par quelques revues ou journaux cléricaux, une campagne diffamatoire contre la personne ou l'ouvrage qu'il entend frapper. Les réfutations de l'*Histoire ancienne de l'Eglise,* de Mgr Duchesne, et qu'on peut lire depuis quelque temps dans les journaux papaux,

ne sont que le prélude d'une condamnation retardée, mais inévitable.

On en a fait de même pour Fogazzaro : quelques articles où l'on dénonçait le danger que son dernier ouvrage faisait courir aux brebis, oh ! si innocentes ! de l'Eglise, amenèrent, en guise d'épilogue, la mise à l'index. L'on employa, enfin, la même tactique pour d'Annunzio. En vérité, nous devrions, ici, adresser une respectueuse remontrance aux pasteurs de nos âmes d'avoir si longtemps négligé de nous prémunir contre la séduction de l'*Imaginifique*. Il est fort probable, pourtant, qu'on n'aurait point pensé à inquiéter le divo Gabriele si celui-ci n'avait manifesté l'idée de composer un « mystère » d'inspiration profondément religieuse et catholique, une œuvre de glorification de tout l'héroïsme chrétien. Le Vatican, indulgent pour tous les incrédules, devient particulièrement féroce toutes les fois qu'on montre quelque velléité de sympathiser avec l'Eglise. Pour être les bienvenus, il faut se soumettre au programme *politique* du Vatican. On reçoit alors l'investiture donnant le privilège de parler au nom de toute l'Eglise. L'auteur de l'*Innocent* ignorait, sans doute, ces formalités, quand il s'apprêtait à emprunter aux légendes ecclésiastiques les éléments de sa création artistique.

Les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* se chargèrent eux-mêmes de dénoncer et de réfuter les blasphèmes de d'Annunzio, qui ne pouvait plus, dès lors, échapper à une condamnation solennelle. On épargna ses poésies lyriques et le *Mystère de Saint-Sébastien*, qui n'avait pas paru ; ce qui n'empêcha point, sur l'ordre d'en haut, l'archevêque de Paris de le prohiber, à la veille de sa représentation, sans le connaître, et l'interdit de l'archevêque ne diminua point le succès triomphal du *Mystère*, comme la mise à l'index n'enleva pas un iota à la renommée du poète.

Celle-ci grandira après le *Mystère*, lequel n'est pas seulement une magnifique œuvre d'art, mais représente aussi une superbe conquête de l'esprit moderne. Rompant avec les préjugés d'un anticléricalisme myope, d'Annunzio, au nom de l'art et de la civilisation, fait irruption dans le sanctuaire où l'Eglise avait séquestré d'incomparables trésors de beauté et de vie humaine, et les sort au grand jour, pour qu'ils deviennent le patrimoine de tous. Plus que de l'argent de l'Eglise, nous devrions être avides de ses richesses spirituelles et de ses valeurs vitales, enfouies sous

les ruines d'un passé qui est aussi le nôtre. D'Annunzio laïcise l'art ecclésiastique, comme d'autres avaient laïcisé la science. L'Eglise, avare et jalouse, frappe le nouveau Promothée qui lui vole le feu sacré de son art.

Signalons, enfin, parmi les livres condamnés, celui de Mgr Ormanian, dont nous avons parlé ailleurs et qui contient des pages sympathiques pour les modernistes.

Le procès Bricarelli-Verdesi. — Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro précédent, le jésuite Bricacarelli, accusé par M. Verdesi d'avoir violé le secret de la confession, a porté plainte contre ce dernier. Les débats, se sont ouverts en effet, le 22 de ce mois, devant le tribunal pénal de Rome. Ils durent encore au moment où nous mettons sous presse. Nous pensons pouvoir en commenter l'issue dans notre numéro prochain, mais en attendant, les séances qui se sont tenues ces derniers jours, nous ont suggéré les réflexions suivantes :

Nous avons tout d'abord l'impression que la bataille ne se livre pas à armes égales. Bien que le père Bricarelli ait accordé à son adversaire le droit de fournir la preuve de ses affirmations, il est clair qu'il n'a porté plainte qu'après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour que cette preuve ne se puisse faire. On n'est pas jésuite pour rien ! Le témoin principal du procès était Mgr Bianchi-Cagliesi, auquel M. Verdesi avait révélé, en confession, l'abus de confiance du père Bricarelli. Mais Mgr Bianchi-Cagliesi, en dépit de l'autorisation octroyée par son ancien pénitent, s'est retranché derrière le secret professionnel et n'a pas consenti à divulguer ce qui lui avait été révélé en confession. Or chacun sait que le secret de la confession est institué principalement *en faveur* du pénitent et qu'il ne peut, surtout, être utilisé *contre* celui-ci. Il est, en effet, d'usage courant dans l'Eglise, que le confesseur, autorisé par le pénitent, peut se servir des renseignements à lui fournis pour remplir quelque mission délicate. Mgr Bianchi-Cagliesi ne l'ignore point, et il est certain qu'en invoquant le secret professionnel, il tient avant tout à ne pas compromettre son avancement. Il est non moins sûr que le jésuite n'aurait pas reçu de Pie X l'autorisation de s'adresser à un tribunal laïque pour une affaire d'un caractère éminement ecclésiastique, s'il n'avait eu, d'avance, la certitude d'obtenir gain de cause. Personne n'ignore l'influence formidable que garde encore à cette

heure le Vatican sur le monde politique et judiciaire de l'Italie. Le Vatican tient, en outre, entre ses mains, la destinée de tous les prêtres qui sont appelés à témoigner dans ce procès et il n'a pas manqué de se les attacher tant par des menaces que par des promesses. Nous n'avons donc nullement été surpris de l'attitude de Mgr Bianchi-Cagliesi, ni même de la déférence des bons juges pour ses allégations, et cela contre la défense Verdesi et le ministère public lui-même. Le doute ne plane pas moins sur son témoignage, car enfin il apparaît évident que, si réellement le secret de la confession ne cachait rien de favorable à M. Verdesi, comment le Monsignore ne se serait-il pas servi de l'autorisation de ce dernier pour le convaincre aussitôt de calomnie et de mensonge? La lumière n'est donc pas près de jaillir et bien que les présomptions soient fortes en faveur de la sincérité de M. Verdesi, l'issue du procès reste douteuse. Tous les témoins d'ailleurs, prêtres et nonnes, qui ont défilé jusqu'ici, ont montré M. Verdesi comme incapable de mensonge et d'hypocrisie.

Particulièrement intéressante est apparue la déposition de notre collègue M. Quadrotta. Celui-ci a cité quantité d'autres cas de violations du secret sacramentel, et quelques-uns à la charge du même père Bricarelli. Tel, par exemple, la dénonciation d'un prêtre mourant sur le modernisme de M. Buonaiuti, et dont le jésuite Brandi, directeur de la *Civiltà Cattolica* aurait parlé au Cardinal Vicaire et encore à des tiers. Mais d'autres témoins seront entendus sur ces faits, et nous aurons occasion d'y revenir. Les cardinaux Respighi et Martinelli, avaient été également cités à la barre mais, forts d'un privilège que semble leur accorder la loi des garanties, ils ont prétendu ne vouloir déposer que chez eux, devant une commission rogatoire. En vain le prof. Scaduto, qui est peut-être ici l'autorité la plus compétente en matière de droit ecclésiastique, démontra-t-il que cette loi ne pouvait être interprêtée dans le sens qu'on lui attribuait et qu'au surplus, puisque le Pape ne l'avait jamais reconnue ni acceptée, il n'y avait pas lieu de l'invoquer, le tribunal, comme il n'a jamais manqué de le faire jusqu'à présent, rejeta l'opposition pour adopter la thèse Bricarelli.

Il paraît de plus en plus avéré que, par ce procès, les jésuites ne tendent pas simplement à se défendre de l'accusation de M. Verdesi, mais à nuire autant que possible aux prêtres soupçonnés de modernisme. Ce procès ne serait qu'un épisode de la lutte tou-

jours plus acharnée, et sans merci, que livre le Vatican contre toute infiltration moderne au sein de l'Eglise et particulièrement du clergé. Tout le monde est au courant de la haine féroce des jésuites de la *Civiltà Cattolica* contre le prof. Buonaiuti, ils ont réussi, tout d'abord, à lui enlever la chaire d'histoire ecclésiastique à l'Université de l'Apollinaire, à lui faire perdre, ensuite, son emploi auprès de la congrégation de la Visite et à faire supprimer la *Rivista storico-critica di scienze teologiche,* dont il était directeur, ceci pour ne citer que leurs exploits principaux ; ce sont des gens pour lesquels tous les moyens sont bons quand il s'agit de perdre un adversaire. Leur soif de vengeance n'étant point tarie. c'est encore M. Buonaiuti et ses amis qu'ils visent à travers M. Verdesi. Voilà pourquoi le père Bricarelli a présenté, devant le tribunal, le texte de la dénonciation écrite par M. Verdesi, bien qu'il lui ait formellement promis de la détruire. Il est clair que le texte de cette dénonciation, où quelques prêtres modernistes sont accusés de se réunir le vendredi chez le prof. Buonaiuti et d'y émettre des opinions très avancées en matière de dogme, ne peut porter préjudice à M. Verdesi; il vient, au contraire, prouver la véracité de ses dires, seulement il met dans une position très difficile les prêtres dénoncés qui ne pourront désormais échapper aux mesures ouvertes du Vatican qu'au prix de ruses machiavéliques.

On vient de porter à la connaissance du public une lettre adressée, le 3 mai, par le Cardinal Vicaire au père Bricarelli et où, après avoir traité M. Verdesi de calomniateur, le cardinal ajoute : « Vous pouvez être sûr que le S. Père est bien persuadé de votre innocence.... L'auguste Pontife se souvient, en effet, comme il a daigné me le déclarer, que quand vous lui avez communiqué, à seule fin d'en prendre conseil, les faits rapportés par M. Verdesi, vous n'avez point prononcé mon nom. Vous lui avez, même, expressément déclaré avoir appris ces faits en dehors de la confession, dans un colloque secret avec un prêtre de vos amis..... Une autre circonstance que le S. Père a daigné me signaler, c'est qu'il savait déjà, d'une autre source, les faits que vous lui avez révélés au mois d'avril 1908. La dénonciation anonyme de M. Verdesi ne pouvait donc avoir aucune influence sur les mesures que le Saint-Siège a prises au sujet des prêtres accusés de modernisme..... »

Cette lettre, qui a été produite devant le tribunal par la partie Bricarelli, constitue un événement très grave. Avant même que le tribunal ait statué, Pie X, du poids de toute son autorité, affirme catégoriquement l'innocence du jésuite. Il s'est rendu solennellement solidaire de celui-ci. En acquittant M. Verdesi, c'est le Pape lui-même que condamneront les juges ! Oseront-ils prononcer un arrêt qui aurait des conséquences religieuses et politiques incalculables ? L'intervention de Pie X semble justement destinée à troubler la sérénité des juges, à compromettre la marche de la justice. Comment les témoins, qui sont à peu près tous des prêtres, oseraient-ils déposer contre le Pape lui-même ? Qu'est-ce qui nous prouvera qu'en condamnant M. Verdesi, les juges n'auront point subi l'influence des impositions et des menées du Vatican ?

D'autre part, les affirmations de Pie X ne nous semblent guère exactes. Même en admettant que celui-ci ait pu connaître, par ailleurs, le nom de quelques prêtres modernistes, il n'en est pas moins établi que, comme il résulte de nos informations publiées dans le numéro précédent, des mesures particulières ont été prises contre M. Buonaiuti et ses amis, à la suite de la dénonciation de M. Verdesi touchant les cinq prêtres incriminés. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des faits nouveaux qui pourraient survenir ; ce procès s'annonce fertile en jeux de scènes et a éveillé un intérêt considérable dans toutes les classes de la société.

POIGNÉE DE NOUVELLES

Après avoir achevé son cours au Collège de France, le 15 mai, M. Alfred Loisy est retourné dans son habitacle de vacances (Ceffonds, près Montier-en-Der, Haute-Marne). Il y restera jusqu'au mois de novembre, date de la rentrée scolaire à l'illustre institution. Comme l'année précédente, le savant professeur a groupé autour de sa chaire un auditoire nombreux et fidèle.

— Un évêque exemplaire est celui de Bamberg. Bien que le serment antimoderniste ne fût point réclamé aux évêques, Mgr von Abert, après avoir fait prêter le serment à tous les prêtres de son diocèse, a tenu à le prononcer lui-même, en présence du chapitre de la cathédrale. Comment Pie X pourrait-il refuser le chapeau rouge à ce modèle de docilité épiscopale ?

— Il y a encore de la paille dans le cachot de Pie IX ! Une feuille cléricale, le *Courrier de Genève* du 28 avril, met dans la bouche du sociologue von Schmoller les amènes constatations sui-

vantes : « Aujourd'hui encore, l'Eglise catholique est pauvre au point que le pape « *doit presque endurer la faim.* » Et d'après le même informateur, le père Ehrle, jésuite et bibliothécaire du Vatican, « endure la faim pour son Eglise. » (!)

— A la suite d'un incident provoqué par un citoyen du Mans qui, à l'occasion de certaines fêtes, avait arboré le drapeau pontifical blanc et jaune, la Cour de Cassation, en France, vient de dénier au Pape son caractère de souverain, en déclarant sa souveraineté temporelle comme légalement abolie.

— On annonce de Rome la publication imminente d'une encyclique condamnant la nouvelle loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce document marquera la rupture complète des rapports diplomatiques entre le Vatican et le Portugal.

— Le curé de Cospaia di Sangiustino (Pérouse), don Joseph Cristini, pour protester contre les méthodes vexatoires de la Curie, vient d'entrer dans la « Ligue des Prêtres travailleurs ».

— Du 26 au 29 juillet 1911 aura lieu à Londres le premier « Congrès universel des Races », sous la présidence de lord Weardale. Le but du Congrès est de discuter, à la lumière de la science et de la conscience modernes, et en dehors de toute préoccupation politique, des relations générales à établir entre les peuples d'Occident et d'Orient, en vue de susciter la bonne entente parmi eux, un sentiment amical et une coopération cordiale. Les représentants de plus de vingt civilisations différentes, ainsi que les personnalités les plus éminentes du monde scientifique et politique, assisteront à ce Congrès. S'adresser, pour plus amples détails, à son secrétaire général : G. Spiller, 63 South Hill Park, Hampstead, Londres.

— On compte actuellement, dans le monde entier, 1400 évêques catholiques. L'Italie en possède 268 ; la France 84 ; l'Espagne 56 ; l'Autriche-Hongrie 52 ; la Russie 13 ; le Portugal 12 ; la Turquie d'Europe 7 ; la Grèce 7 ; la Belgique 6 ; la Hollande 3 ; la Suisse 5 ; la Bosnie-Herzégovine 3 ; la Roumanie 2 ; le Danemark, la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco et la Serbie en ont chacun 1 ; l'Irlande 28 ; l'Angleterre 16 ; l'Ecosse 6 ; Malte 3 ; les Indes Orientales 32 ; le Japon 4 ; la Turquie d'Asie 3 ; la Perse 1 ; le Canada 26 ; les Etats-Unis 93 ; Terre-Neuve 3 ; les Républiques de l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale 130 ; l'Australie et l'Océanie 19 ; la Nouvelle-Zélande 4 ; les Philippines 9 ; Cuba et Porto-Rico 5.

— La traduction italienne de la *Storia della Confessione auricolare e delle Indulgenze nella Chiesa latina*, du Dr H.-C. Lea, paraîtra entre le 1er et le 10 juin. En voici le sommaire : Chap. I. Il cristianesimo primitivo. — II. Disciplina. — III. Penitenza publica. — IV. Riconciliazone. — V. Le eresie. — VI. Il perdono dei peccati. — VII. Il potere delle chiavi. — VIII. Confessione. — IX. Imposizione della confessione. — X. Giurisdizione. — XI. Casi riservati. — XII. Il confessionale. — XIII. Il sigillo confessionale. — IV. L'assoluzione.

Cet ouvrage fait partie de la « Bibliotheca di Scienze Religiose », publiée par la « Casa Editrice *Cultura Moderna* », dirigée par M. D. Battaini. Le prix de ce volume de 600 pages in-8° est de 18 fr. Nos abonnés jouiront d'une remise de 30 %.

— La Maison du « Cænobium » vient de faire un tirage à part de l'étude capitale du baron Fr. von Hügel, intitulée : *Religione ed Illusione*. Cette brochure, in-8° gr., de 61 pages, est mise en vente au prix de 1 franc. Nos lecteurs peuvent la demander directement à l'administration de la *Revue Moderniste*.

— Nous informons tous nos abonnés et lecteurs qui désirent assister à notre réunion préliminaire en vue de discuter un programme d'action anticléricale, conçue dans un esprit de tolérance et de fraternité, que cette réunion aura lieu le samedi 10 juin, à 4 heures et demie, *Salle Centrale de la Madeleine*, au 1er étage.

TRIBUNE LIBRE

Mr. Adderley and « High Church ».

Mr. Adderley's criticism of my letter rests, very largely, upon his using the term « High Church » in a different sense to mine. It is used in different senses by the different sections of the Church of England. By many of the laity I have heard it applied only to the « extreme » section, otherwise called « Ritualists », or (by themselves) « catholics », the old-fasioned High Church party having sunk into the position of « Low Church » since the rise of the former. Among Ritualists the term « High Church » was in my time mostly used, with an implication of opprobrium, for the « Moderate » men, though I have also heard them speak of these latter as « Low Church ». The old, historical « Low Church » or « Evangelical » party is now very small in numbers and influence. It will be seen, from these remarks, that the names applied to the different sections of Anglicans, by themselves or others, are rather mixed, and I should not have alluded to a subject of so little interest to your general readers, except to show the groundlessness of Mr. Adderley's charge that I had been misleading them. In my last letter I was using the term « High Church » in the first sense I mentioned — viz — as designating the « Ritualist » party, who take to themselves the title of « Catholic » par excellence, though only a small section of the Church of England. It is used in this sense by Roman Catholics in this country.

Mr. Adderley had evidently not read my former letter on the Church of England, which was published last year in this Review, in wich, as far as the limits of a short sketch allowed, I assigned its place to his own party in the Church to which he belongs. I willingly admit that it is the most hopeful party in that Church, for, as I pointed out before, it numbers in its ranks some of the cleverest and most learned clergy and lays great stress on corporate social work.

I ought to know this party, for it was the one to which I belonged myself (if I belonged to any), while a clergyman in the Anglican Church, though I was brought more into contact with the « extreme » section than Mr. Adderley. That section, if he will pardon my saying so, is more consistent and logical in its « Ritualism », or « Catholicism », than he is, just as Rome is more consistent and logical than either.

For, though Mr. Adderley is not « a mere Ritualist » in the sense deprecates, yet he has distinctly « Catholic » sentiments, except he has changed very much since I remember him, and would feel quite at home in a chasuble, while the leaders of his party, such a Professor Holland and Bishop Gore would certainly not. They have general Catholic sympathies, but are not Ritualist in any sense. Professor Holland was careful to explain, in an obituary he recently wrote in the « Christian Commonwealth » on the late Bishop of Lincoln, that hist trial before the Archbishop of Cantherbury for using lighted candles at Holy Communion in no sense marked him as a Ritualist, and the writer proceeded to defend him from the suspicion of nourishing such sympathies.

I have no doubt that there are many in his Church who will not only, as I do, honour Mr. Adderley for his consistent, self-sacrificing work on behalf of social ideals, but will also, to a great extent, share those ideals. But they will probably, in most cases, regard his ritualism as a mere excrescence on his Christian Socialism, a fad to be tolerated because it is that of an enthusiastic and devoted worker.

Mr. Adderley thus combines the characteristics of two parties and, so far, stands very nearly alone, though there have been two or three others among the clergy (such as Mr. Dolling and Mr. Headlam), and there fore he cannot claim to be the mouthpiece of any considerable theological section. If the « extreme »

section does not represent the Church of England, or the « High Church » party, neither does he.

In fact, just as he now speaks slightingly of « mere Ritualists », so have I heard them place him outside the (doubtless limited) pale of their « Catholicism », and I have defended his « Catholicity » to them. Now that I have so long severed my connection with either party, I feel that my intimate knowledge of them in the past, combined with my detached position at the present time, enables me to appreciate the virtues of both better than they do themselves. I therefore take this opportunity of saying to them — « Sirs, ye are brethren-be ye reconciled one to another ». Mr. Adderley is not a mere half-baked Socialist with a veneer of « Catholicism », nor are there any « mere Ritualists ».The chief difference is that while some lay more stress on the social side of their work; others lay more on theology and ritual. And these latter do not, as a rule, share the socialistic views of Mr. Adderley. Mr. Dolling was one of the few who combined the two, and Mr. Headlam, I believe, does so likewise.

But nearly all Ritualists are hard workers, are smitten with enthusiasm for hard work and for teaching what they conceive to be the truth. I have been personally acquainted with several such, who yet would certainly have to be reckoned in that class which Mr. Adderley dubs « mere Ritualists », that is to say, who did not share his social theories.

As for « Modernism », it will be noticed that Mr. Adderley applies that term to the views of the leaders of his party, such as Professor Holland and Bishop Gore. I dealt briefly with their views in my first letter on this subject, to which I have already referred. I will not repeat what I then wrote. It is enough to say that those views are well known and that they are of a liberalism which is distinguished by its studied « moderation ». It has not passed beyond the purely theological stage.

Mr. Adderley must excuse my saying that one who confuses such views with « Modernism » makes it evident thereby that he does not know what « Modernism » means, nor the complete bouleversement of the old theological and philosohical positions and standards which it implies. Still I am glad that he wishes to be on the side of Modernism. H.-C. Corrance.

REFERENDUM POUR UN PROGRAMME D'ACTION

(Suite et fin.)

M. D. Battaini, dans *Cultura Moderna*, mai-juin, fait suivre la reproduction de notre Referendum de la réponse suivante, que nous donnons ici presque intégralement :

« Nous reconnaissons, tout d'abord, avec le directeur de la *Revue Moderniste*, l'utilité — sinon la nécessité — de grouper les forces modernistes autour d'un programme minimum d'action commune, tout en laissant aux individus et aux associations la liberté la plus complète de concevoir et de réaliser leur programme maximum. Nous ne sommes guère optimistes quant à la formulation d'un semblable programme, mais il est certain qu'en ce monde, tout en visant au mieux, il faut se contenter de ce qu'on peut avoir.

Ad. I. — Nous sommes partisans d'un programme *maximum*. Le Modernisme, en effet, n'est pas le résultat d'une crise purement ecclésiastique, mais bien plutôt religieuse. Il ne dérive pas de telle ou telle loi plus ou moins traditionnelle et canonique, comme le célibat obligatoire, mais de la conception hiératique et romaine de la religion. L'effort moderniste ne tend pas simplement à l'abolition de quelques coutumes surannées et ridicules, en maintenant tout un régime religieux, intellectuel et pratique en contradiction avec la pensée et la civilisation modernes, mais réellement à modifier la conception actuelle, tout ecclésiastique et moyennageuse, de la religion.

Voici les lignes directrices d'un programme *maximum* tel que nous le concevons :

1. *Réforme intellectuelle :* *a)* liberté absolue des recherches scientifiques; *b)* abolition de la méthode scholastique dans l'étude des problèmes philosophiques; *c)* abolition des systèmes surannés d'exégèse: *d)* modification du langage dogmatique et revision de certains dogmes erronés comme celui de l'infaillibilité papale; *e)* suppression de l'autoritarisme ecclésiastique, etc., etc.

2. *Réformes pratiques :* *a)* abolition de la censure ecclésiastique, de l'Inquisition et de l'Index; *b)* abolition du célibat ecclésiastique; *c)* abolition de la confession auriculaire, devenue, dans le système ecclésiastique actuel, une source de corruption irrémédiable; *d)* suppression de toutes ces antiques lois du droit canon; *e)* suppression de tout empêchement dirimant au mariage ou qui le rendait illégitime, mais dont Rome accorde la dispense à coups de monnaie; *f)* gratuité absolue du culte public et abolition des taxes de baptême, de mariage, de funérailles, etc.; *g)* abolition de plusieurs pratiques cultuelles qui ridiculisent la religion, réduction du nombre des fêtes et du catalogue des saints; *h)* abstention de

toute activité politique de la part des gens d'Eglise; *i)* réforme de l'idée d'Eglise, non seulement par l'abolition de l'autoritarisme ecclésiastique et par la centralisation actuelle, mais aussi par une participation plus effective des laïques et des femmes en matière religieuse ou touchant les fonctions cultuelles, *l)* séparation de l'Eglise et de l'Etat; *m)* entente plus réelle et plus intime entre les différentes Eglises dissidentes, tant orientales que protestantes, sympathie plus pratique et positive pour *toutes* les religions et respect plus complet des diverses autonomies, etc., etc.

Cependant, pour un travail en commun, un programme *minimum* paraît, sans doute, plus utile et plus urgent. Dans la pratique, pour préparer la conscience collective à la compréhension d'un programme maximum, nos efforts doivent porter sur les points suivants :

a) diffusion de nos publications; *b)* conférences; *c)* constitution de fonds pour parer aux premiers besoins des prêtres persécutés ou désireux de se créer une nouvelle situation dans le monde; *d)* association des prêtres travailleurs, — c'est dans le travail que les prêtres modernistes trouveront le rachat de leur propre vie; *e)* efforts pour favoriser, autant que possible le mariage des prêtres, *qui garderaient la soutane,* non seulement à l'effet de rompre avec la tradition romaine, mais encore afin d'habituer les peuples des pays latins à la vue des prêtres mariés. Sur ce dernier point, j'ai formé le projet d'une institution pratique dont je parlerai au moment opportun. Sans perdre de vue le programme *maximum*, sans lequel le programme *minimum* ne pourrait être, dans la crise religieuse actuelle, que de médiocre importance, nous devrions nous liguer pour réaliser d'abord ce dernier. Nous ne pouvons songer à fonder une Eglise moderniste. Je dois dire, en outre, que les quelques concessions faites dans le programme *maximum* que j'ai exposé plus haut ne représentent pas complètement mon idée de réforme religieuse. Je les ai faites en vue des nécessités sociales du culte et des exigences d'une religion possible pour le peuple. Le triomphe de la religiosité serait de pouvoir se passer de toutes formes extérieures de culte, en concentrant toute son âme dans l'adoration en esprit et en vérité. Je ne prétends point, cependant, que tous ceux qui me lisent soient du même avis.

(Mendrisio.) D. Battaini,
directeur de Cultura moderna.

BIBLIOGRAPHIE

J. de Marmande, **Le cléricalisme au Canada.** — Librairie critique, Emile Noury, 62, rue des Ecoles, Paris, V^e^, 1 vol. de 204 p. in-8°. Prix : 2 fr. 50.

Voilà un tableau saisissant de l'action du clergé canadien français dans toutes les manifestations de la vie sociale, intellectuelle et morale du pays. L'auteur y signale l'influence néfaste d'un clergé qui sacrifie à ses intérêts matériels et à son besoin de domination les droits du peuple, qui n'entretient son prestige que grâce au fanatisme superstitieux et au maintien de l'ignorance générale.

L'ensemble de preuves, de faits et de documents qui remplissent le volume nous semble tout à fait convaincant. Ici, comme dans l'Amérique latine et partout ailleurs où le clergé romain réussit à prendre le dessus, c'est la mentalité réactionnaire et intolérante du moyen-âge qui domine. L'ouvrage de M. de Marmande, bien qu'écrit peut-être plus « au courant de la plume » que celui de M. Corredor la Torre touchant l'Amérique du Sud, n'apparaît pas comme moins instructif. Il ne trouvera pas indifférents ceux qui s'intéressent à la question religieuse actuelle.

Die Kirche in Gerichte ihrer Gegner. — 1. *Unwahrhaftig?* par le prof. H. Schuster; 2. *Unsozial?* par le pasteur D. C. Fœrster; 3. *Unnatürlich?* par le prof. D. W. Vornemann; 4. *Irreligiös?* par le pasteur W. Veit. — Frankfurt a/M. Verlag von Moritz Diesterweg, 1911, 1 vol. in-8° gr. de 119 p. Prix : broché, 1 M. 60, relié, 2 M. 40.

Les auteurs de ces quatre conférences tendent à mettre d'accord l'Eglise avec les exigences des temps nouveaux. Ils reconnaissent la nécessité d'une Eglise pour la conservation du christianisme, mais en ajoutant que celle-ci n'est viable que dans la mesure où elle favorise le progrès humain et réalise un rêve de bonheur et de justice. Ces pages sont animées d'un souffle de sincère religiosité et d'une modernité qui les rendent à la fois accessibles à tous et intéressantes.

LIVRES REÇUS :

THE PRIEST, *A tale of Modernism in New England*, by the author of « Letters to this Holiness Pope Pius X ». Boston, Sherman, French et Company, 1911. 1 vol. in-8° de 269 p., relié. Prix : 1 £ 25.

Charles NICOULLAUD, *Zoé la Théosophe à Lourdes*. Paris, Vigot, 23, place de l'Ecole de Médecine, Paris, 1911. 1 vol. in-8° gr. de 263 p. Prix : 4 fr.

Marcel HÉBERT, *Sur l'éveil de l'idée de Dieu chez les aveugles-sourds-muets*. (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, mai 1911).

Paul PFLÜGER, *L'Eglise et le Prolétariat* ou *Comment l'Eglise doit-elle prêcher aux pauvres l'Evangile dans les circonstances actuelles?* trad. de l'allemand par N. Juvet. Prix : 0 fr. 40.